



yvelines

Le magazine du Conseil départemental

#44 | NOV. / DÉC.
2022

FORMATION

**Bienvenue à
la ferme-école**

p. 30

PORTRAIT

**Rencontre avec
Claire Oppert**

p. 42

DOSSIER

Logement, un triple défi

**Interview de Pierre Bédier,
président du Département**

Un cartable numérique pour tous les Yvelinois du CM1 à la 3^e

QU'EST-CE QUE LE CARTABLE NUMÉRIQUE ?



Une tablette tactile, son clavier et sa coque de protection



Des logiciels adaptés à l'environnement éducatif



Un accès sécurisé à Internet en classe ou au domicile



130 000
élèves et enseignants des Yvelines ont accès au cartable numérique e-SY

Un projet déployé entre **2022** et **2026**

e-SY est conçu par le Département des Yvelines et piloté par Seine-et-Yvelines Numérique



Actualité

4

Point de vue

6

En direct des cantons

12

Vu sur les réseaux

13

Violences conjugales :
La Maison Calypso face
à l'afflux des victimes

14

Le Parcours du
Goût, vers une
insertion réussie

15

Après le feu, la forêt
prend ses droits



17 dossier

Logement,
le triple défi

Pierre Bédier, président
du Département des
Yvelines, présente la
politique du logement

En action

28

SOLIDARITÉ

Bien manger sans se ruiner



30

FORMATION

• Bienvenue à la ferme-école

32

INSERTION

• Le Département et RATP
Cap Île-de-France, en route
pour l'emploi des jeunes



33

BIEN VIEILLIR

Faire avec et pour les seniors

34

INNOVATION

S'attaquer aux plastiques
oubliés du recyclage



40

SPORT

Sans bénévoles, le sport
amateur en danger



41

LA RECETTE

42

RENCONTRE

Claire Oppert, la grâce du
« pansement Schubert »

44

L'AGENDA

Vos élus
Pratique

Évasion

37

CULTURE

Mireille et Lyliane, fans
du festival Les Yvelines
font leur cinéma

38

PATRIMOINE

• Redonner vie aux
édifices historiques
• Emma ressuscite
les vitraux de Notre-
Dame de Paris



yvelines #44 2 place André-Mignot, 78000 Versailles – tél. : 01 39 07 78 78 **Courriel** :
editorial@yvelines.fr **Directeur de la publication** : Pierre Bédier **Rédactrices en chef** : Sophie Berguin,
Stéphanie Caille **Rédaction** : Yves Fossey, Sandrine Gayet, Ysma It-Saghir, Nicolas Théodet
Photos : Nicolas Duprey (sauf mention indiquée) **Infographie** : Jean-Paul Devillers **Création et mise en**
pages : @agencescoopcommunication 13294-MEP **Impression** : IMAYE GRAPHIC **ISSN** : 2119-
4467 Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le distributeur par tél. : 03 86 40 70 98 ou par courriel :
adx214_qualite_po@adrexo.fr

Reportages,
photos, vidéos :
retrouvez la suite
des articles en ligne

yvelines-infos.fr

DESTYNATION 2024 : LE RENDEZ-VOUS EST PRIS

En 2024, les Jeux Olympiques et Paralympiques seront présents dans les Yvelines. Pour leur souhaiter la bienvenue, c'est au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines que Pierre Bédier, président du Département, Olivier de La Faire, Conseiller départemental délégué au Sport, et Thierry Rey, Conseiller spécial en charge de la mobilisation des territoires du comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), ont convié, le 1^{er} octobre dernier, les Yvelinois et le monde du sport. Le grand public, les fédérations, les meilleurs sportifs yvelinois et le COJO, s'y sont donc retrouvés. Rencontres et échanges avec les athlètes, démonstrations, ateliers... Une journée riche et joyeuse.





AUBERGENVILLE



Maule inaugure sa Maison médicale départementale

La Maison médicale de Maule, financée par le Département (3,1 M€) est le fruit de la politique mise en œuvre pour lutter contre les déserts médicaux et pour offrir à tous les Yvelinois un accès aux soins. Maule est le pôle d'un bassin de santé de 13 000 habitants. La Maison médicale a permis de maintenir et d'attirer de nouveaux professionnels de santé. Au total, 14 professionnels de santé composent l'équipe médicale. Des partenariats avec les hôpitaux de Mantes et Poissy sont en cours pour des vacations de spécialistes.



© C. Bringuier

BONNIÈRES-SUR-SEINE



Octobre rose dans les Yvelines

Environ 58 500 nouveaux cas de cancer du sein sont diagnostiqués en France chaque année. Le bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne a organisé pour la deuxième année consécutive une campagne de dépistage gratuit au cœur de ses quartiers avec le Mammobus, grâce aux cofinancements du Conseil départemental des Yvelines et du Conseil départemental de l'Essonne. Le 5 novembre dernier, le Mammobus, équipé de matériel de mammographie et d'échographie, était à Houdan.



© Les Résidences Yvelines Essonne

CHATOU



Universités des Maires de l'Ouest parisien au Port-Marly

Pierre Bédier, le président du Département des Yvelines, et Georges Siffredi, celui des Hauts-de-Seine, ont ouvert l'événement et accueilli Gérard Larcher, président du Sénat, Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, et Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France. Les partenaires des collectivités territoriales, pompiers, policiers, aménageurs, bailleurs sociaux et prestataires de services, sont venus présenter leurs activités. Élus locaux et visiteurs ont aussi pu participer aux différentes tables rondes thématiques, dédiées notamment à l'agriculture, à l'habitat, à la santé, à la sécurité.



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La nouvelle vie du parvis de la mairie de Chanteloup-les-Vignes

D'anciens commerces ont été détruits et la place de l'Hôtel de Ville a été entièrement redessinée afin de créer un nouvel espace pour mettre en valeur la mairie et embellir le centre-ville. Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a également été créée. L'inauguration s'est déroulée le 1^{er} octobre en présence des principaux partenaires de l'opération, dont le Département qui a financé le chantier à hauteur de 292 000 €.



© Ville de Chanteloup-les-Vignes



HOUILLES



Mobilité douce entre les Yvelines et les Hauts-de-Seine

Les cyclistes et les piétons peuvent désormais circuler en toute sécurité. Une liaison douce de 650 mètres a été aménagée au-dessus de la Seine dans le cadre du chantier de prolongement du RER E vers Mantes-la-Jolie. L'ouvrage, inauguré le 15 septembre, permet un trajet entre la gare de Houilles et la Défense en 15 minutes contre 30 auparavant. Le coût, avoisinant 8,2 M€, est pris en charge par les Conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine ainsi que la Région Île-de-France et l'agglomération de Saint-Germain-Boucles-de-Seine qui participent chacun à hauteur de deux millions d'euros.

LES MUREAUX

2 000 emplois au salon Etonomy Job

Le salon Etonomy Job, organisé par l'agence interdépartementale de l'autonomie, s'est tenu le 4 octobre aux Mureaux en présence de Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Le public a découvert les métiers et les formations du soin et de l'accompagnement, participé à un grand job dating et profité d'animations. Cette filière propose des milliers d'emplois. Pour vous informer ou candidater, consultez la plateforme métiers de l'agence AutonomyY : agence-autonomy.fr



© Y.Fassey

MANTES-LA-JOLIE



En route vers l'emploi à l'école française des femmes

Une cinquantaine de femmes ont reçu leur diplôme d'études en langue française le lundi 12 septembre dans les locaux de l'unique école française des femmes des Yvelines, implantée à Mantes-la-Jolie. L'établissement accueille cette année des élèves venus de 27 pays. Créé en 2018, il est ouvert à toutes les femmes avec ou sans diplôme. Elles bénéficient de cours de langue française, assurés par des professeurs, mais aussi d'un apprentissage de culture générale et d'un accompagnement vers l'emploi. À l'issue de leur formation, elles passent un diplôme d'études en langue française.



POISSY

La première école biosourcée des Yvelines en construction à Achères



Le projet, exemplaire en matière de transition énergétique, a obtenu le niveau or du label « Bâtiment Durable Francilien ». Le futur établissement, composé de sept classes, est réalisé avec des matériaux naturels, entre autres le bois et la paille, permettant de réduire l’empreinte carbone et de réaliser des économies d’énergie. La symbolique première botte de paille a été posée le samedi 8 octobre. Son coût avoisine 5 M€ financés avec le soutien de l’État, de la Région Île-de-France et du Département des Yvelines à hauteur de 2,4 M€, soit près de 50 % du montant. Les élèves y feront leur rentrée en septembre 2023.



© T.Lapointe

SARTROUVILLE

Le Pavillon Séraphine, un lieu inclusif à Sartrouville

À Sartrouville, le Pavillon Séraphine a ouvert ses portes. C’est un lieu de rencontre, de partage et de loisirs adaptés à tous les types de handicap. Il comprend une médiathèque avec des jeux adaptés, un espace coworking, un espace de stimulation sensorielle et une salle de formation pour les familles et les professionnels. D’un coût total de 91 223 €, le Pavillon Séraphine a bénéficié d’une aide financière du Département de 31 000 €.



VERNEUIL-SUR-SEINE

Le vignoble de Davron inaugure le 1^{er} chai d’Île-de-France

Grâce au soutien du Département, la belle aventure se poursuit pour Julien et Adrien, jeunes entrepreneurs qui ont créé à Davron, au cœur de la Plaine de Versailles, le premier vignoble bio : le Domaine de la Bouche du Roi. Fin septembre, une nouvelle étape a été franchie : l’inauguration du chai, le premier d’Île-de-France. « *Le département des Yvelines est un terroir viticole au potentiel historique* » affirme Pierre Bédier. Avec cette plantation, c’est toute une tradition qui revit.



© T.Lapointe



© T.Lapointe

(Sur la gauche de la photo Olivier Lebrun et Olivier de La Faire, le 5 octobre dernier devant l'Hôtel de Ville de Paris à l'occasion de la présentation du parcours du marathon olympique.)

VERSAILLES 1

Le marathon de Paris 2024 foulera la terre des Yvelines



Le tracé historique s'inspire de la célèbre « Marche des femmes » qui a eu lieu les 5 et 6 octobre 1789. Il y a 233 ans, des milliers de Parisiennes affamées marchaient sur Versailles. En 2024, les athlètes partiront de l'Hôtel de Ville, traverseront les Hauts-de-Seine, passeront devant le château de Versailles puis par Viroflay avant de regagner Paris. Pour la première fois dans l'histoire des Jeux Olympiques, c'est le marathon féminin qui clôturera les Jeux, le dimanche 11 août 2024.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Défi relevé au Vélodrome National

Du 12 au 16 octobre, le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines a vibré au rythme des Championnats du Monde Piste UCI Tissot 2022. Une véritable répétition à deux ans des Jeux de Paris. Et, parmi les tricolores qui ont brillé, Mathilde Gros et Taky Marie-Divine Kouamé ont remporté l'or dans leur discipline respective (Vitesse et 500 m). On notera aussi les performances de Clara Copponi (argent et bronze) aux côtés de Valentine Fortin, Victoire Berteau et Marion Borrás. Chez les hommes, Benjamin Thomas remporte l'or avec Donovan Grondin face à l'Américaine. Il gagne aussi une médaille d'argent sur l'Omnium.



VERSAILLES 2

Plongée immersive au musée de la Toile de Jouy

À Jouy-en-Josas, le musée de la Toile de Jouy a inauguré en septembre trois nouveaux espaces d'évocation historique des XVIII^e et XIX^e siècles. Un agrandissement soutenu par le Département des Yvelines. Le musée propose une plongée immersive dans l'histoire de la Manufacture Oberkampf (1760-1843) et la découverte de 30 000 motifs imprimés. L'occasion de comprendre comment et pourquoi on utilisait à l'époque des toiles imprimées pour l'ameublement mais aussi l'habillement.

LIMAY

Épône accueillera la Coupe de France de VTT Trial

Épône accueillera, les 12, 13 et 14 mai 2023, une épreuve de Coupe de France de VTT Trial sur son nouveau stade dédié, le stade Julien Absalon. Cet événement n'attirera pas seulement les meilleurs Français, mais aussi des pilotes de toute la planète, qui pourront à cette occasion gagner des points pour le classement mondial. À noter que le stade est le premier de France à être labellisé pour cette pratique.



RAMBOUILLET

Un soutien financier aux projets rambolitains

Rambouillet Territoire a signé mardi 11 octobre un Contrat de développement Yvelines+ avec le Département des Yvelines qui lui permet de bénéficier du soutien financier de l'institution pour ses projets structurants. L'agglomération rambolitaine est ainsi soutenue pour la réhabilitation du nouveau centre aquatique (1,5 M€), le développement d'un réseau d'équipements de loisirs et sportifs de proximité (713 000 €), la réhabilitation du pôle sportif des Molières aux Essarts-le-Roi (713 000 €) et la création d'une micro-crèche intercommunale à Longvilliers (157 000 €).



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Scène de crime au musée



Le 15 octobre, le musée départemental Maurice Denis organisait sa première « murder party ». Au total 70 participants se sont immergés dans la demeure d'un artiste collectionneur à la Belle Époque pour résoudre différentes énigmes. Ils ont pu interagir avec les comédiens et les autres participants dans les salles d'exposition et au sein d'un espace spécialement aménagé pour l'occasion.

PLAISIR



Remise de véhicules

Dans le cadre du renouvellement de son parc automobile au profit de véhicules électriques, le Département des Yvelines fait un geste en faveur des communes. Treize d'entre elles se sont vu remettre une voiture le 4 novembre, à Versailles au domaine de Madame Élisabeth. La ville de Plaisir figure parmi les bénéficiaires. Ces petits véhicules de service à moteur thermique peuvent être utilisés pour les déplacements du personnel communal lors de trajets vers différents sites municipaux ou pour effectuer des démarches administratives en lien avec la mairie.



LE CHESNAY- ROCQUENCOURT

Lutte contre le harcèlement scolaire

Le collège Charles Péguy organise le 15 novembre, en partenariat avec le Lions Club « Le Chesnay-courtois » une conférence-échanges au profit de la lutte contre le harcèlement scolaire : « Les fontaines du château de Versailles : Merveilles d’hier à aujourd’hui » animée par Gilles Bultez, Chef du service des eaux et fontaines, au théâtre Nouvelle France.



TRAPPES

L’avenir du Judo se donne rendez-vous à Élancourt

Les 19 et 20 novembre, pas moins de 400 jeunes ont rendez-vous à Élancourt pour le tournoi Label Excellence Junior de Judo. Un événement peu fréquent en France, car seulement 7 tournois dans l’hexagone bénéficient de ce label. De niveau national, il permettra aux plus jeunes espoirs du judo français de se confronter aux meilleurs athlètes français. Un moyen aussi de favoriser le développement du haut-niveau au sein des catégories jeunes. Un événement sportif soutenu par le Département.



© i-stock



© Ville de Fontenay-le-Fleury

SAINT-CYR-L’ÉCOLE

La nouvelle halle du marché de Fontenay

Les habitants de Fontenay-le-Fleury profitent d’un nouveau centre urbain. La halle du marché et la place qui l’entoure ont fait peau neuve. Un projet soutenu par le Département à hauteur de 1 M€, qui vise à moderniser le centre-ville et les commerces de la commune. La superficie de la nouvelle halle est de 1 137 m² pour un montant global de 6,5 M€. Ces travaux s’intègrent dans un plan général qui comprend aussi la rénovation de logements, l’installation d’un cabinet médical ou encore la rénovation du théâtre-cinéma.



MAUREPAS

Un nouveau centre aquatique à la pointe

La ville de Maurepas a ouvert son nouveau centre aquatique. Un équipement moderne qui vise à remplacer l’ancienne piscine vétuste et fermée depuis 2015. Inauguré par la ville le 7 septembre, il compte 5 bassins, chacun étant dévolu à une pratique précise. Le budget total de ce projet est de 24 M€ soutenu par le Département à hauteur de 2,7 M€ via un contrat de développement Yvelines +.



 les_yvelines



14 septembre
SOLIDARITÉ

Et si vous deveniez mentor ? Le dispositif « Mentor & Moi » en faveur de l'égalité des chances recrute 150 étudiants pour soutenir des enfants dans leurs apprentissages scolaires, culturels, numériques... Intéressés ? Postulez !



Le Département des Yvelines vous donne rendez-vous tous les jours sur les réseaux sociaux



8 septembre IngénieurY, c'est l'agence qui accompagne les communes rurales dans la restauration de leur patrimoine ; à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2022, immersion à Montigny-le-Bretonneux au sein des Archives départementales.



Suivez-nous...

Les Yvelines



6 octobre

#SemaineBleue À l'occasion de la semaine bleue et de la journée nationale des aidants, découvrez vos droits en tant que proche aidant grâce à notre tuto. Quelle que soit votre situation, le Département des Yvelines souhaite vous rappeler que vous n'êtes pas seul.



 les_yvelines



12 octobre

#Culture Les 8 et 9 octobre, se tenait la 20^e édition du festival international du Cirque de la @villedesmureaux au Parc du Sautour ! Une édition soutenue par le Département des Yvelines. @josephinekollmannsberger, Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée à la Culture et au Tourisme, a remis le premier prix à de jeunes artistes ukrainiens.

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 yvelines-infos.fr


 yvelines.fr

 yvelines le département

 les_yvelines

 Les_Yvelines

 YvelinesCG78



Le 25 novembre marque la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Dans les Yvelines, de nombreuses associations aidées par le Département œuvrent au quotidien pour accompagner les victimes et les enfants.

Violences conjugales : La Maison Calypso face à l'afflux des victimes

À Plaisir, a été inaugurée la première Maison des Femmes, soutenue par le Département et portée par le centre hospitalier de Versailles. Elle accueille toutes les femmes victimes de violences et fait de la prévention grâce au Centre de Santé Sexuelle qui y est intégré.

« 30 000 femmes victimes de violences conjugales portent plainte chaque année, du moins pour celles qui osent franchir le seuil d'un commissariat », explique Pierre Panel, gynécologue-obstétricien et directeur médical de la Maison Calypso.

Depuis son ouverture en mars, Calypso a réalisé plus de 1 000 rendez-vous et suit plus d'une centaine de femmes en continu. Pour Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir et Vice-Présidente du Département, la « création de cette première Maison des Femmes avec le soutien du Département des Yvelines répond à une évidence et à une urgence ».

« Souvent, c'est une jungle pour les femmes victimes de violences. C'est quasi impossible pour elles d'entreprendre des démarches d'où l'intérêt d'avoir ce type de structure », poursuit, ému, le docteur Panel. La Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale est venue visiter cette Maison Calypso le 27 septembre 2022. Car la structure yvelinoise a vu le jour grâce à des partenariats inédits et efficaces entre le Département des Yvelines (aide de 1,65 million d'euros), la Préfecture des Yvelines, la Fondation des Femmes et le Groupement hospitalier de territoire du sud-Yvelines.

« C'est un lieu bienveillant où des professionnels sont présents pour nous accompagner, nous écouter vraiment. Ici, je me sens en sécurité. Je peux souffler et redresser la tête... petit à petit. Je vis dans la peur mais l'équipe m'aide à la surmonter, à avancer », avoue d'une voix douce Sonia (prénom modifié), une informaticienne de 42 ans qui a connu l'enfer d'un conjoint violent.

Calypso propose ainsi des groupes de parole ou encore des ateliers karaté et d'expression corporelle pour reprendre confiance en soi...

Cette maison dédiée aux femmes accueille également les victimes de mutilations sexuelles et mène des actions de prévention et d'éducation affective, relationnelle et sexuelle. Elle travaille étroitement avec le Centre de Santé Sexuelle qui a intégré ses

locaux. Le centre assure, auprès des adolescents (filles et garçons) et des adultes, des consultations en lien avec la contraception, les infections sexuellement transmissibles ou les interruptions volontaires de grossesse.

Membre du collectif Re#Start

Primée par la Fondation des Femmes, la Maison Calypso est par ailleurs membre du collectif Re#Start qui regroupe l'ensemble des Maisons des femmes qui prennent en charge les victimes féminines de violences. Une dizaine de structures sont en cours d'ouverture en France. Elles offrent à toutes les patientes une prise en charge pluridisciplinaire de proximité adaptée à leurs besoins.

Sandrine Gayet

Quand les mots guérissent les maux

Dans le cadre du Festival international de la BD de Buc (15 et 16 octobre), a été présentée une BD créée par des femmes victimes de violences familiales accompagnées par les équipes du Territoire d'action départementale Grand Versailles. Il y a un an, d'autres victimes, accompagnées par le Département, présentaient au théâtre de Buc une pièce à la fois bouleversante et courageuse sur ce qu'elles avaient vécu. Des pans de vie touchants, difficiles mais aussi drôles et pleins d'espoir.

Plus d'informations sur les associations au service des victimes de violences intrafamiliales : www.yvelines-infos.fr

JUSTICE DES MINEURS

Le Parcours du Goût, vers une insertion réussie

Chaque année, des jeunes de 13 à 18 ans, pris en charge par les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), participent à un concours culinaire national ouvert au public. La 22^e édition s'est déroulée dans les Yvelines avec le soutien du Département. Cette opération éducative, vecteur d'insertion, s'avère efficace contre la récidive.

« **J**'ai fait des conneries c'est vrai et c'est dur car j'ai fait pleurer ma mère. Aujourd'hui, elle est là avec Sylvie, mon éducatrice, et elles sont fières de moi. Ça me rend heureux. » Casquette vissée sur la tête, tablier de cuisine impeccable, Marco, 15 ans (prénom modifié) offre des mignardises qu'il a conçues avec son équipe. Il n'en revient pas de tous ces inconnus qui s'arrêtent, le félicitent, discutent avec lui de recettes et le font parler de sa région. Ces moments de partage, de fête, de dépassement des préjugés – de tous les côtés – ont rythmé ce bel événement.

Le *Parcours du Goût*, c'est une rare mise en lumière du travail difficile mais indispensable des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse et des services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il participe à la remise sur les rails d'adolescents que la vie a malmenés, qui ont connu la délinquance et sont aujourd'hui « sous main de justice » mais qui s'accrochent pour trouver leur place dans la société.

« *Les parcours du goût sont l'occasion, pour les jeunes pris en charge par des services éducatifs, de découvrir autrement l'alimentation pour le bien-être et la santé, d'exprimer leur créativité et de se projeter dans un éventuel avenir professionnel* », explique une responsable de la direction territoriale des Yvelines rattachée au ministère de la Justice.

Les chefs présents dans le jury ne démentiront pas les valeurs que la cuisine peut véhiculer : partage, respect, convivialité liés à la gastronomie et aux arts de la table. Comme le souligne Stive Da Costa, professeur technique à la PJJ des Yvelines (restaurant d'application Le Gi-

boin), « *la cuisine c'est la rigueur, la ponctualité, le collectif, le dépassement de soi et, surtout, la transmission de savoir-faire et savoirs. C'est un formidable média pour ces jeunes qui ont connu l'échec, la perte de confiance et parfois la détestation de soi-même. Elle leur permet de recréer du lien, de la confiance dans un apprentissage exigeant mais valorisant car aux résultats immédiats* ».

Thierry Marx coach une équipe en détention

D'ailleurs, le temps fort du salon a été la projection d'un reportage réalisé cet automne à la prison pour mineurs de Porcheville. Le chef étoilé Thierry Marx y a coaché une équipe pour la confection des amandines « aux poires voyageuses », le dessert

que Thierry Marx avait créé spécialement pour le spationaute Thomas Pesquet parti six mois dans l'espace. Un prix spécial leur a été remis.

Parmi le jury, au milieu des grands noms de la cuisine française, concentré sur la compétition, il y a Anthony, 18 ans. Après des années difficiles et grâce au soutien des professionnels de l'enfance et de la justice, il touche presque au but : en décembre il aura son Bac Pro un contrat d'embauche, un appartement. À lui d'écrire ce chapitre de sa nouvelle vie de jeune émancipé, autonome. « *Je suis prêt. J'ai plein d'idées que je veux réaliser. Plein de possibilités.* »

Sandrine Gayet





ESPACES NATURELS SENSIBLES

Après le feu, la forêt reprend ses droits

La forêt de Rochefort va renaître de ses cendres, naturellement.

Et maintenant, que fait-on ? Après un été spectaculairement chaud, la forêt de Rochefort-en-Yvelines va devoir se régénérer. En quelques mois, ce ne sont pas moins de 20,3 hectares qui ont été brûlés par les flammes. « Les pompiers ont surveillé la forêt quotidiennement. À un moment, le feu avait pris dans les racines et pouvait partir de n'importe où. Ils n'ont relâché la vigilance que quand la pluie est arrivée », se remémore Jean-Marc Jouve, forestier au Département des Yvelines.

Quelques mois plus tard, quel est le constat ? « Nous avons eu de la chance malgré tout, concède le forestier, grâce au SDIS78 (Service départemental d'incendie et de secours), nous avons évité le pire. » Maintenant, il faut laisser la nature reprendre ses droits. « Nous allons laisser revenir la bruyère en essayant de contrôler la concurrence de certaines variétés,

comme les fougères... Il faut surveiller la zone. La bruyère est un écosystème important, qui accueille notamment l'engoulevent d'Europe, une espèce d'oiseau protégée qui niche au sol », analyse le forestier.

Observer la forêt et l'étudier

C'est aussi l'occasion d'observer d'autres aspects de la forêt, d'autant que le massif sableux présente quelques particularités. « Le feu a mis à nu des zones sableuses qui disparaissaient. On va essayer de conserver quelques-unes de ces zones pour favoriser une faune sabulicole, qui vit dans le sable, comme certaines espèces d'abeilles sauvages », ajoute le spécialiste. Globalement, c'est la surveillance qui va guider les actions des équipes de terrain. Une surveillance qui se déroulera sur plusieurs mois car, aujourd'hui, certaines cicatrices de l'incendie pourraient être encore invisibles. « Nous avons des

arbres qui ont perdu leurs feuilles suite aux incendies. Nous ne verrons qu'au printemps s'ils ne sont pas morts », confie le forestier. En attendant, les bords de chemin seront sécurisés pour éviter tout accident. L'espoir, c'est de ne pas revivre en 2023 une saison estivale comme celle de 2022. Pour cela, la pédagogie auprès des promeneurs reste la clé. La fréquentation accrue des Espaces Naturels Sensibles (ENS) ces derniers mois a permis en premier lieu de sauver celui de Rochefort : « ce sont des promeneurs qui ont donné l'alerte du feu cet été », explique Jean-Marc. Cependant, plus de fréquentation nécessite aussi plus de prudence et de pédagogie pour inciter au respect des règles de conduite, qui sont affichées à chaque entrée de forêt départementale.

Nicolas Théodet

Les rendez-vous de la rénovation énergétique

Du 15 octobre
au 13 décembre
2022

Avec le Département, des conseils gratuits
pour bien rénover votre logement
et vivre plus confortablement !



Conférences, ateliers,
rencontres avec des professionnels,
balades thermiques ...

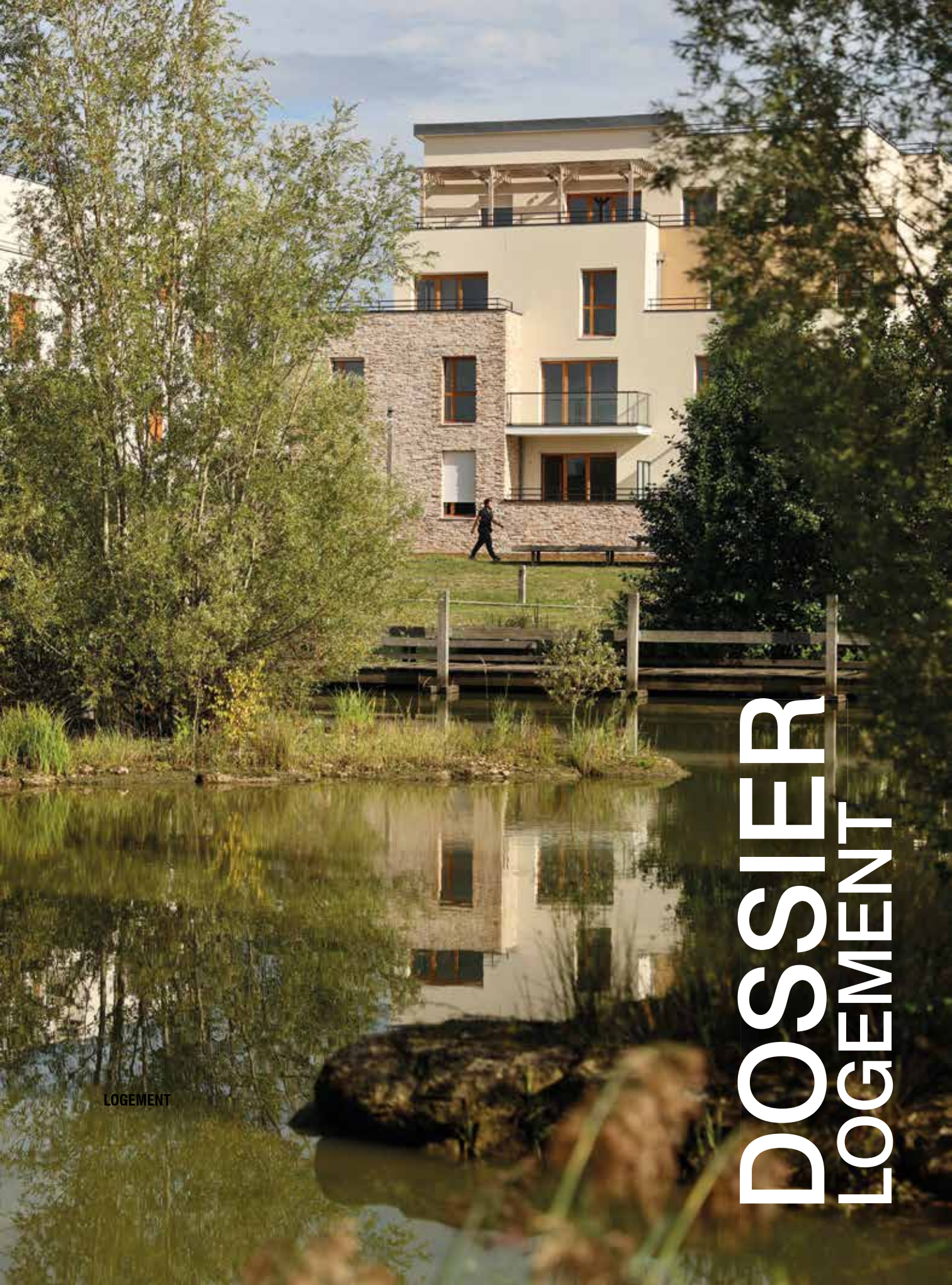
Retrouvez tous les événements près de chez vous sur
yvelines-infos.fr/rendezvous-renovation



Yvelines
Le Département

yvelines.fr





LOGEMENT

DOSSIER LOGEMENT



« Le logement, un triple défi social, sociétal et territorial »

Pierre Bédier,
Président du Département
des Yvelines

Comment caractériser la politique départementale dans le domaine du logement ?

Les Yvelines sont le département qui investit le plus en faveur du logement. Et ceci pour relever un triple défi : social, sociétal et territorial. Social parce que les plus modestes et les plus jeunes – et ce sont souvent

les mêmes – n'ont pas les moyens de se loger dans les Yvelines, que ce soit en louant ou en achetant. Sociétal parce que l'injustice faite à la jeunesse est mortelle pour notre

« C'est d'abord une politique globale. Elle concerne toute la chaîne du logement »

société ; si c'est un truisme, encore faut-il ne pas l'oublier : la jeunesse est notre avenir. Territorial, enfin : entre les Yvelines de l'est et de l'ouest, du nord et du sud, le prix du mètre carré à l'achat peut varier de un à six !

Quelles sont ses lignes de force ?

C'est d'abord une politique globale. Elle concerne toute la chaîne du logement : de l'acquisition foncière, qu'il faut parfois subventionner pour contenir les prix de vente à un niveau



abordable, jusqu'à l'accèsion sociale à la propriété pour les ménages, en passant par la diversification des propositions de logement – loyers encadrés, loyers sociaux, résidences étudiantes ou seniors etc. –, qui répondent à presque toutes les demandes. Mais une politique globale doit tenir compte de ses conséquences : construire, c'est amener de nouveaux habitants qui auront besoin d'équipements – crèches, écoles, gymnases, etc. – et nous subventionnons très fortement ces besoins afin qu'ils ne pèsent pas exagérément sur les finances communales. J'ajoute que la dimension écoresponsable inspire également tous nos dispositifs : recours aux matériaux biosourcés, réduction des passoires thermiques et préservation environnementale.



© Les Résidences Yvelines Essonne

Au-delà des intentions, cette politique produit-elle des résultats ?

Oui, incontestablement, mais pas encore assez ! Plusieurs indicateurs convergent – baisse du carencement en logements sociaux des communes, croissance des droits de mutation* dans le neuf, accroissement de notre population – qui prouvent que cela fonctionne. Pour autant, cela prend du temps. Entre la volonté politique d'un Département, son appropriation par les élus communaux, sa mise en œuvre par des promoteurs immobiliers, le temps qui s'écoule se compte en années. Ajoutez à cela l'instabilité législative – qui change les règles du jeu plus vite que ne dure la partie –, ainsi que certains recours abusifs, et vous obtenez une triste inertie qui ne se lève qu'au prix d'une énergie considérable.

« Les Yvelines sont le département le plus attractif de la région parisienne »

Quel message transmettre aux Yvelinois ?

Les Yvelines sont le département le plus attractif de la région parisienne. La qualité de ses villes et villages, la beauté et la diversité de ses paysages, la multiplicité de ses monuments,

de son patrimoine naturel et de ses activités de plein air font que lorsqu'on naît yvelinois on fait tout pour y rester et quand on n'est pas yvelinois, on fait tout pour le devenir. Pour autant, nous ne sommes pas un musée en plein air. Il nous faut aménager pour améliorer encore et toujours ce dont nous avons hérité ; il nous faut construire pour répondre aux besoins de notre démographie et de notre attractivité. Les élus sont attachés à préserver la qualité de vie yvelinoise : je n'en connais aucun qui voudrait enlaidir sa commune, bien au contraire !

« Les élus sont attachés à préserver la qualité de vie yvelinoise »

Dialoguons, expliquons-nous, mais ne nous faisons pas de procès d'intention. Ne renvoyons pas chez les autres ce que nous ne voulons pas voir chez nous. Faisons corps. Ensemble, élus, entrepreneurs, citoyens, faisons avancer les projets en nous faisant confiance. C'est indispensable et même vital si l'on veut que les Yvelines soient belles et dynamiques, c'est-à-dire dynamiques parce que belles et encore plus belles parce que dynamiques.

* Les droits de mutation sont l'impôt auquel sont soumises les ventes de biens immobiliers. Ils comprennent les droits d'enregistrement et la taxe de publicité foncière.



Le Département en première ligne face aux crises du logement

Alors que les inégalités en matière de logement ne cessent de se creuser, le Département mène une politique volontariste pour répondre aux besoins en habitats des Yvelinois. Son plan comprend notamment des aides en direction des communes afin de les encourager à produire des habitations.

Foncier trop cher, contraintes techniques, manque de moyens... Afin de favoriser la construction de logements et de lever les freins, le Département dispose d'une palette de programmes de soutien. « *Notre politique englobe trois briques : le soutien à la construction, le soutien à la rénovation urbaine et le soutien à la rénovation énergétique* », détaille Anne-Sophie Ducarroz, directrice Ville et Habitat. Le but de cette puissante politique est d'offrir à tous un logement de qualité. Avec le programme Prior'Yvelines, (programme de relance et d'intervention pour l'offre résidentielle des Yvelines), le Département apporte un appui opérationnel et financier aux villes après la signature d'une convention. Il leur accorde des aides sur mesure pour réaliser leurs projets. « *Le Département apporte une aide précieuse, il n'oblige pas les communes à construire, il les accompagne pour répondre à leurs*

besoins », insiste Alexandra Rosetti, Conseillère départementale déléguée au Logement.

La majorité est prête à construire mais il est aujourd'hui difficile de pouvoir financer les équipements nécessaires à l'accueil de ces nouveaux habitants. Si un accompagnement spécifique est mis en place avec le concours des services du Département pour garantir l'aboutissement des opérations, les communes bénéficient également de subventions pour bâtir des équipements, notamment des crèches, des écoles ou encore des salles polyvalentes. « *Elles sont exsangues financièrement, explique Anne-Sophie Ducarroz. Elles ne sont plus en capacité d'assumer la réalisation d'équipements suite à l'arrivée de nouveaux habitants.* »

Le dispositif Prior'Yvelines est également utilisé pour les opérations de rénovation urbaine des Quartiers de Politique de la Ville. Les projets de



PRIOR'YVELINES :
à fin 2022,
16 conventions totalisant
68,8 M€
de subventions permettant de soutenir
la création de **12 500** logements

OFFICE FONCIER SOLIDAIRE :
depuis 2021,
12 opérations engagées totalisant
234 BRS.

transformation, destinés à améliorer les conditions de vie des habitants et le cadre du quartier, sont menés en lien avec les municipalités, les intercommunalités, les acteurs publics et les bailleurs sociaux.

Restructurer les logements et les espaces publics

Tous sont réunis autour d'une même table pour évoquer la restructuration des logements et des voiries mais aussi des espaces publics et des commerces. « Ces programmes peuvent comprendre des démolitions et des constructions de logements neufs pour les jeunes couples qui ont envie de devenir propriétaires et des nouveaux habitants qui souhaitent s'installer durablement dans les communes », explique Catherine Arenou, Vice-Présidente déléguée à l'Insertion et la Rénovation urbaine.

De plus, un soutien spécifique a été créé en direction des communes rurales qui souhaitent construire des logements avec pour objectif de revitaliser leur centre-bourg. Baptisé Ruralogy, cet accompagnement est assuré

sous la forme d'un soutien technique et financier.

Les Yvelines doivent également faire face aux obligations et aux sanctions de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui concernent 60 communes yvelinoises devant atteindre le seuil de 25 % de logements sociaux. Celles-ci peuvent profiter des outils du Plan départemental Prévention Carence, et en particulier développer des logements en Bail Réel Solidaire grâce à l'Office Foncier Solidaire des Yvelines. Enfin, outre ses outils financiers, le Département s'est doté d'opérateurs en capacité de concrétiser ses ambitions et celles des collectivités porteuses de projets d'aménagement : l'OFS des Yvelines, l'EPFIF, la SAEM Citallios et la Société Publique Locale d'Aménagement Citallia, le bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne. De la maîtrise du foncier à la construction de logements, l'ensemble de ces partenaires œuvrent auprès des collectivités yvelinoises pour faciliter leur projet.

Yves Fossey

YVELINES RÉSIDENCES :
depuis 2013,

16 M€
34 opérations
1 814 places créées
(1 977 logements)

PRÉVENTION CARENCE :
depuis 2018,

16 M€
1 200 logements locatifs
sociaux soutenus

RURALOGY :
depuis 2015,

5 M€
188 logements locatifs
sociaux soutenus

Un bon plan pour acheter un logement en dessous des prix du marché

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est le dispositif phare du Département pour développer l'accession à la propriété, à prix abordable. Géré par l'Office Foncier Solidaire des Yvelines, ce système permet également aux communes d'accélérer leurs efforts de construction pour atteindre le seuil des 25 % de logements sociaux au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

L'OFCS des Yvelines, qui est un groupement d'intérêt public réunissant le Département, le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne et l'aménageur Citallios, a vu le jour en février 2021 afin de répondre aux enjeux du parcours résidentiel des ménages. « C'est très rare qu'un Office Foncier Solidaire soit créé à l'initiative d'un Département », souligne Simon Goudiard, le directeur. En général, ce type d'organisme est mis en place par des bailleurs sociaux, des sociétés d'économie mixte, des établissements publics fonciers ou encore des villes et des agglomérations. »

Si l'objectif de ce dispositif est d'aider les familles à accéder à la propriété en restant là où elles résident à des prix très en dessous du marché de l'immobilier, le but est aussi de maintenir la population mais surtout d'accompagner les communes qui ne sont pas en conformité avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). « Avec l'Office Foncier Solidaire, le Département poursuit son action en favorisant le développement d'une offre d'accession abordable pérenne, décomptée dans l'inventaire SRU des communes », insiste Olivier Lebrun, Conseiller départemental et président de l'OFCS des Yvelines.

« Notre slogan est motivant : devenez propriétaire pour le prix de votre loyer », explique Simon Goudiard. Pour lui, il s'agit plus que jamais d'un bon plan. Alors que le coût du

foncier représente 20 à 50 % du prix de l'accession à la propriété dans le neuf, le Bail Réel Solidaire (BRS) permet d'acheter à tarif raisonnable. « Nous achetons un terrain et nous en conservons la propriété. Un opérateur construit et nous revend le logement en BRS à 30 % minimum en dessous du marché. L'acquéreur devient propriétaire d'un droit réel immobilier, autrement dit des murs », détaille le directeur.

18 opérations engagées

Le ménage est pleinement propriétaire de son bien. En contrepartie, après s'être installé dans son appartement, il doit reverser une redevance foncière mensuelle dont le montant a été fixé à un euro le mètre carré de surface habitable. Un montant fixé et maîtrisé, qui, dans d'autres territoires, peut osciller entre 1,5 € et près de 3 € en fonction de la localisation. Le système est très intéressant.

Quelques exemples où des programmes sont en cours de commercialisation : à Voisins-le-Bretonneux, le prix du mètre carré est de 3 300 € en BRS contre 5 500 € sur le marché privé, et à Viroflay le prix est de 4 900 € en BRS contre 7 500 €. Si le prix à la revente est encadré, le BRS est un moyen de capitaliser. « Ce système permet aux ménages de capitaliser, cela peut être une passerelle vers une acquisition classique », prévient Simon Goudiard.

À ce jour, 18 opérations ont été engagées notamment à Voisins-le-Bretonneux, Viroflay, Le Mesnil-Saint-Denis, Poissy ou encore Bailly, représentant un total de 301 logements. Enfin 65 autres projets, par exemple à Rambouillet, Le Perray-en-Yvelines, Buc, Houilles, Épône-Mézières, Andrésy et Louveciennes, sont à l'étude pour un total de 1 700 BRS.

Yves Fossey

À Voisins-le-Bretonneux, dans le quartier de la Remise, les nouveaux logements commencent à sortir de terre.





À l'heure des HLM connectées

Le parc de logements du bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne se modernise progressivement. Les appartements rénovés intègrent des équipements qui permettent de gérer, avec ou sans smartphone, différentes fonctionnalités comme le chauffage, l'éclairage, les ouvertures ou même certains équipements ménagers.

« **N**otre ambition est de proposer des logements HLM, habitations à loyers modérés, modernes, qui bénéficient des dernières technologies afin d'en faire des solutions de logement alternatives et durables », déclare Arnaud Legros, président du directoire des Résidences Yvelines Essonne.

Le vaste programme de rénovation en cours prévoit le déploiement d'appartements connectés, plus attractifs pour les locataires actuels et les jeunes actifs.

À terme, tous les logements seront équipés

Une porte d'entrée blindée que l'on peut ouvrir avec son smartphone, une tablette posée dans le salon qui règle la température, l'éclairage qui fait aussi capteur de fuite d'eau... l'habitat connecté améliore

le confort et la sécurité. Le bailleur, surtout depuis le confinement, a même testé les changements d'habitudes de ses résidents âgés. Il a expérimenté le capteur d'ouverture de porte qui, fixé sur le réfrigérateur par exemple, permet d'alerter si la personne se nourrit moins. De même, le capteur de lumière entre la chambre et les autres pièces peut donner des informations sur les changements dans les heures de sommeil ou dans les déplacements de l'habitant : « *Des signaux qui peuvent indiquer aux proches qu'il y a peut-être un problème* », explique Adrien Rolland, responsable de l'Innovation chez le bailleur social.

Le projet de connectivité s'appuie sur trois grandes orientations des Résidences Yvelines Essonne : favoriser les économies d'énergie en réduisant les charges

et l'empreinte sur la planète, développer des outils qui renforcent la sécurité des logements et des personnes, et favoriser le confort et les services au locataire à l'intérieur du logement.

Sandrine Gayet



À Épône, les nouveaux logements sont accompagnés de nouveaux services



Au mois de juin, la Ville d'Épône a accueilli la deuxième journée départementale Petites Villes de Demain en proposant une balade urbaine au cœur des projets de réhabilitation du centre-bourg.

© Ville d'Épône

Comment intégrer 2 000 nouveaux habitants dans une commune qui en compte environ 7 000 ? C'est un pari fou que va réaliser Épône au cours de la prochaine décennie.

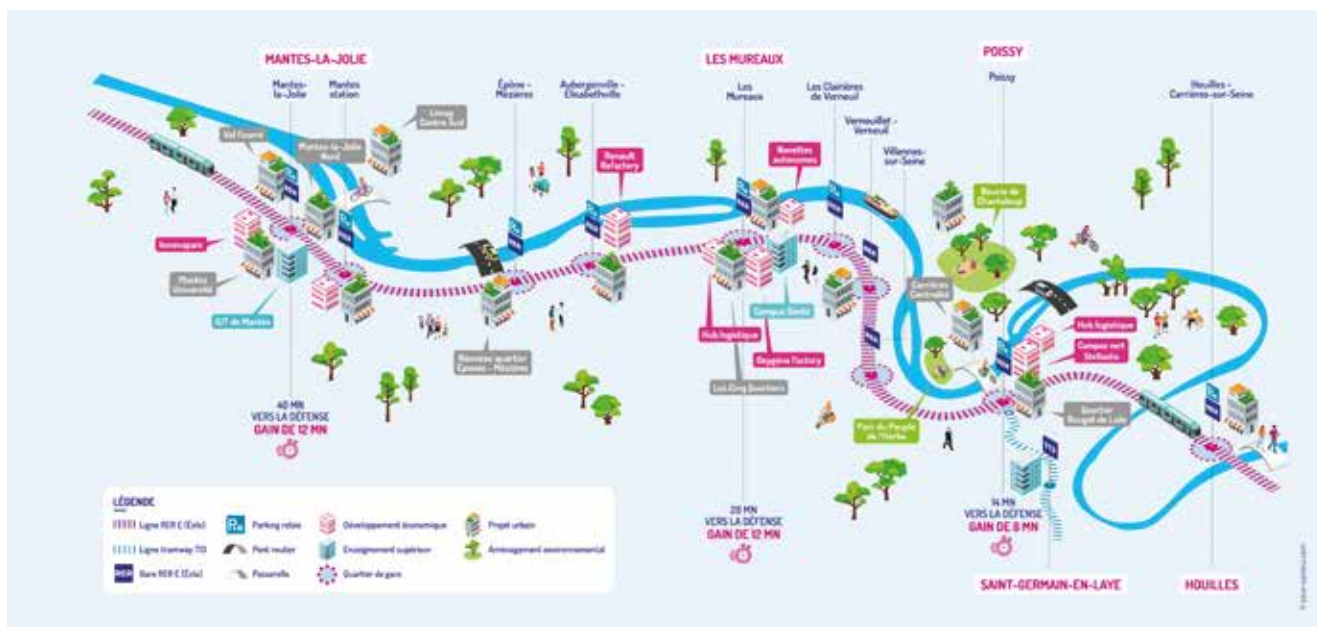
Avec l'arrivée d'Eole (RER E), tout un quartier va se créer autour de la future gare partagée avec Mézières. Au total, plus de 720 logements vont sortir de terre d'ici 2026 sur les deux communes avec le soutien du Département via une aide de 6,3 M€ par un contrat Prior Yvelines. « L'enjeu est d'intégrer ces nouveaux logements à l'ensemble de la ville », explique Guy Muller, maire de la commune et Conseiller départemental des Yvelines. Cela passe par une adaptation anticipée des équipements publics de la ville. « Avec la crise, de nombreux habitants sont arrivés. Il y a les nouveaux logements, certes. Mais il y a aussi un renouvellement de notre fon-

cier. Une maison reste rarement plus de 24h en vente », ajoute l' élu. Le brassage des populations devient nécessaire. Les néo-propriétaires, les locataires, les bénéficiaires d'accession à la propriété, les personnes en habitats sociaux... tous doivent pouvoir vivre ensemble dans une ville rurale.

Repenser la ville dans sa globalité

La réflexion de la municipalité ne s'arrête pas au développement du quartier de la gare. C'est tout l'urbanisme qui va être repensé. Entre le centre-bourg et les nouveaux logements et commerces, le quartier Beauvais est composé en grande

majorité de logements sociaux. « Il vit sur lui-même. C'était la conception de l'urbanisme dans les années 50-60. Mais aujourd'hui, les choses ont changé. Le bailleur social, 1001 Vies Habitat, et la ville travaillent avec les services de l'État et le Département à reconstruire ce quartier afin d'en faire un lieu de passage. Cela passe déjà par la mixité afin d'en faire un poumon vert entre les deux autres quartiers, Gare et Centre-Bourg », détaille Guy Muller. Ainsi, le quartier Beauvais ne deviendrait pas une barrière entre les anciens et les nouveaux lotissements. Le centre-bourg, labellisé Petites Villes de Demain pour son futur projet de revitalisation, retrouve-



Aménagements sur le tracé du futur RER E, EOLE.

rait ainsi toute son attractivité grâce à une restructuration profonde. « *Nous allons y faire revenir la Poste et un pôle de service d'hyper-proximité avec une Place des services et un espace Coworking-entreprises. Mais aussi créer 600-700 m² de commerces et de nouvelles activités. L'idée, c'est de créer un nouveau pôle de vie grâce à de nouveaux espaces publics* », précise le maire. La commune a lancé en septembre, avec Initiative Seine Yvelines, un appel à projets pour trouver un nouveau commerçant via le dispositif « boutique à l'essai » afin de favoriser l'arrivée de nouvelles boutiques.

Accueillir une nouvelle population, c'est aussi lui offrir les moyens de vivre confortablement. Au cœur de ce nouveau quartier Gare, une crèche, un futur gymnase et un nouveau groupe scolaire sur la commune de Mézières-sur-Seine partagé entre les deux communes, sans oublier l'agrandissement du centre commercial « *qui ne sera qu'une complémentarité dans cette politique de commerce* », précise le maire, qui n'oublie pas les commerces de gare, très importants dans la notion de services à apporter à la population. Faire grandir la population municipale de 20 % n'est donc pas une mince affaire. Notamment sur les questions de santé. « *Une maison médicale et une pharmacie vont s'installer dans le centre-bourg* », insiste l'édile. À l'heure où l'accessibilité aux soins se complexifie,

assurer la venue de plusieurs praticiens est aussi un gage de qualité de vie. « *Nous vivons dans une commune que j'aime baptiser ruraine, ajoute Guy Muller, c'est donc l'occasion de bénéficier d'une qualité de service d'une ville, tout en gardant cette qualité de vie propre aux communes rurales.* »

Un territoire en pleine mutation sur le logement

Ces nouveaux quartiers ne sont pas des cas isolés. Dans les Yvelines, de nombreuses villes voient fleurir ces projets urbains. C'est le cas par exemple à Voisins-le-Bretonneux, où le quartier de la Remise, limitrophe avec

Montigny-le-Bretonneux, va sortir de terre pour développer l'habitat sur la commune. Là-bas, de nombreux logements seront des Baux Réels Solidaires (lire p. 22). Ils permettront l'accession à la propriété à de jeunes couples. « *Attirer des jeunes couples, c'est remplir nos écoles, développer notre tissu associatif et renforcer notre économie locale et nos commerces* », déclare le maire de la commune, Alexandra Rosetti. Le quartier de la Remise va ainsi voir germer des commerces, une crèche, une conciergerie, des bornes de recharge de voitures électriques.

Nicolas Théodet



Guy Muller et Pierre Bédier ont signé en octobre dernier la convention Prior pour favoriser la construction de logements à Epône.



Rénovation énergétique : faire de son foyer un nid confortable

C'est un pavillon comme il en existe des centaines dans les Yvelines. Pourtant celui de Monsieur Lalanne à Vernouillet a une particularité : il est moins énergivore. Pourquoi ? Car de nombreux travaux de rénovation ont été entrepris afin de faire baisser ses factures d'énergie. « Ce n'est pas négligeable avec la crise qui arrive », s'en amuse-t-il. Ce n'était pourtant pas prémédité. « Au début, nous voulions juste faire la façade et son ravalement pour améliorer l'isolation », explique le propriétaire. Mais après la venue d'un expert de SOLIHA, opérateur référent du dispositif Habiter Mieux, le projet change. Ce sont trois façades qui vont être rénovées, les fenêtres en double vitrage aussi, un volet roulant sera installé et un poêle à bois remplacera le vieux radiateur du salon. « Au total, on partait pour 20 000 € de travaux », explique le propriétaire. Mais avec de tels gains énergétiques, le Département a subventionné une grande partie du chantier grâce au dispositif MaPrimeRénov' énergétique (anciennement Habiter Mieux). « Ce sont au moins 60 à 70 % du montant global qui ont été versés », explique Monsieur Lalanne.

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement son logement qui a changé, mais presque sa vie de famille. « Avant, nous vivions dans la salle à manger et partions dans nos chambres respectives. C'étaient les pièces les plus confortables. Mais depuis l'arrivée du poêle dans le salon, c'est devenu un nouveau pôle de vie pour ma femme, mes filles et moi où nous profitons de nos fins de soirée », ajoute-t-il. Aujourd'hui, le confort du logement représente un facteur de qualité de vie indéniable au quotidien. Et, pour les ménages les plus fragiles du territoire, entretenir et rénover son logement représente un enjeu économique conséquent. D'où l'importance, pour le Département, de les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique.

Plus de 6 000 logements rénovés

Depuis son lancement en 2011, le programme a déjà été utilisé pour accompagner des ménages dans la rénovation de plus de 6 000 logements. Cette année, avec le SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique), le Département va encore plus loin et propose un accompa-

gnement gratuit à tous les yvelinois. Les premiers résultats sont encourageants : sur un logement rénové, ce sont en moyenne 43% de gains énergétiques et une réduction de 47% des émissions de gaz à effet de serre.

► WWW.YVELINES.FR/RÉNOVATION-ÉNERGÉTIQUE

Vous avez un projet de rénovation énergétique ? Vous souhaitez en savoir plus sur les aides ? Vous faire accompagner par des experts ? Ne ratez pas les rendez-vous de la rénovation énergétique. Jusqu'au 13 décembre 2022, avec le Département, accédez à des conseils gratuits pour bien rénover votre logement et vivre plus confortablement. Conférences, ateliers, rencontres avec des professionnels, balades thermiques... Retrouvez tous les événements près de chez vous sur : yvelines-infos.fr/rendezvous-renovation.

7 500 logements du Chesnay-Rocquencourt chauffés par la géothermie

Le Département affirme sa volonté de s'engager dans la transition énergétique. Il soutient le projet de production de chaleur renouvelable issue de la ressource en géothermie au Chesnay-Rocquencourt. Ce système alimentera un quartier et différents équipements.

Près de 7 500 logements de la copropriété de Parly 2, pour un total de plus de 18 000 habitants, pourront bientôt avoir accès à un chauffage plus écologique. Une centrale géothermique va être construite pour alimenter en chaleur et en eau chaude les bâtiments mais aussi de nombreux établissements du secteur : l'hôpital Mignot, l'Hôtel de Ville, la piscine, le gymnase, la copropriété Nouvelle France, le collège Charles-Péguy et deux groupes scolaires.

Alors qu'aujourd'hui le réseau de la copropriété de Parly 2 fonctionne au gaz via de la cogénération, un forage de 1 500 mètres va être réalisé d'ici à 2025 afin de récupérer l'énergie dans les sous-sols. La centrale géothermique, implantée sur un terrain appartenant au Département, sera ensuite raccordée sur le réseau de chaleur existant.

« Avec 7 500 logements, c'est la plus grosse copropriété d'Europe. Comme la délégation de l'actuelle chaufferie au gaz arrive à échéance en 2025, nous avons porté notre choix sur la géothermie. Grâce à cette méthode, les habitants devraient faire des économies », prévient Richard Delepierre, maire du Chesnay-Rocquencourt et conseiller départemental.

Soutenir la transition énergétique

Le Département, qui travaille sur le dossier depuis 2021, a pris part au projet aux côtés de la commune et d'Engie Solutions. Dans un souci d'intérêt général, le Département est devenu actionnaire de la société par actions simplifiée (SAS) baptisée GEOMY³ qui a été créée afin de mener à bien le GEOMY³. En juin, les élus du Conseil départemental ont approuvé sa participation au capital à hauteur de 749 000 €.

« Le Département des Yvelines est engagé pour la transition énergétique de son territoire, en prenant part au projet de géothermie profonde du Chesnay-Rocquencourt. Il permet de verdir le réseau de chaleur urbain avec la production d'une énergie renouvelable, locale et durable pour un grand nombre de logements et d'équipements publics. Cette énergie à bas coût et stable dans le temps permettra de lutter contre la précarité énergétique », souligne Laurence Lalanne, chef de projets transition énergétique à la Direction de l'Environnement et du Développement.

Le montant total de l'opération s'élève à 30 M€. Les travaux du forage, qui doivent se dérouler en bordure des routes départementales 186 et 307, pourraient être lancés fin 2023.

Yves Fossey

Projet de géothermie du Chesnay-Rocquencourt



Bien manger sans se ruiner

C'est une initiative très appréciée, mise en place par les équipes du Territoire d'action départementale (TAD) de Terre d'Yvelines. Une fois par mois, des personnes avec peu de moyens ou isolées prennent des cours de cuisine avec l'association « Bon et Rebond ». La création d'un chantier d'insertion, avec l'aide du Département, est en cours.

Malgré le rendez-vous matinal, Véronique, Béatrice, Rémi, Djamilia, Marylis, Charles, Hisham et Mokhtaria affichent une bonne humeur. Ils vont passer la matinée à cuisiner des produits de saison puis savourer leurs plats lors d'un déjeuner convivial. Ils sont à la retraite, isolés, en insertion professionnelle ou sociale. Ce qui les réunit, c'est l'envie mais aussi la nécessité d'apprendre à bien manger sans se ruiner, et à gérer le budget alimentaire.

« *Je sais que j'achète trop de conserves et de pâtes car ce n'est pas cher mais ce n'est pas terrible pour ma santé. Avec ces ateliers, j'apprends à faire des plats simples, très bons et pas ruineux* », explique un participant.

Une femme présente, qui vit très isolée depuis le début de la pandémie, a été encouragée par les services sociaux de Rambouillet à s'inscrire pour faire quelque chose qu'elle aime bien : cuisiner et partager.

Au fil des ateliers, ils ont réalisé des cakes aux courgettes, des tartes aux poireaux,

des crumbles pomme/rhubarbe, des gâteaux pomme/noix/cannelle, des salades de légumes de saison (lentilles/féta/concombres/oignons frais, salades de poivrons ou d'épinards, etc.), des clafoutis aux cerises...

Bon et Rebond, l'association du cœur

Aux fourneaux, ça papote, ça rigole mais chacun est très concentré sur ce qu'il fait. Pierre, responsable de l'association Bon et Rebond, leur a donné toutes les consignes d'hygiène et de sécurité à respecter avant de mettre un pied en cuisine. Anne anime les ateliers.

L'association Bon et Rebond est soutenue par le Département des Yvelines. Un partenariat qui marche si bien qu'un « atelier chantier d'insertion » est créé.

L'association œuvre dans trois domaines : l'insertion des plus fragiles, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la production et vente de produits solidaires, notamment des confitures de fruits de saison fabriquées

grâce aux invendus de l'agriculture locale. Bon et Rebond est aussi un partenaire clé des Restos du Cœur.

Pour Isabelle Gahery, responsable des Pôles Accompagnement Inclusion Solidaire et Insertion au TAD Rambouillet du Département des Yvelines (déjà à l'initiative des ateliers déco pour se meubler à petits prix – lire magazine 42 –, les retombées positives de ces actions sur les personnes en insertion professionnelle et/ou sociale, sont « *quasi immédiates* » sur le moral et sur la manière de s'alimenter, une fois rentrées chez elles. « *Après chaque atelier, j'essaie de refaire les recettes d'Anne à la maison. J'achète plus facilement des légumes frais, de moins en moins de boîtes de conserve. Mon fils m'a dit que c'était super bon. J'ai tout gagné !* », conclut une top cheffe du jour, tout sourire.

Sandrine Gayet



**SCANNER LE CODE
POUR REGARDER
LE REPORTAGE**



Le Département élargit le Pass + à certains jeunes majeurs

Mis en place en 2020 par le Département des Yvelines, le Pass + permet aux jeunes Yvelinois de 11 à 18 ans de bénéficier d'une aide financière directe (de 80 € à 100 €) pour accéder à une pratique culturelle ou sportive. Parmi les activités sportives plébiscitées : le football, le tennis et le basket-ball ; les trois activités culturelles qui arrivent en tête sont la musique, le théâtre et la danse.

Avec près de 60 000 inscrits, le Pass + a doublé le nombre de ses bénéficiaires. Depuis la rentrée 2022, face à ce succès croissant, le Département a choisi d'étendre le dispositif aux jeunes majeurs (jusqu'à 21 ans) issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et en Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT).

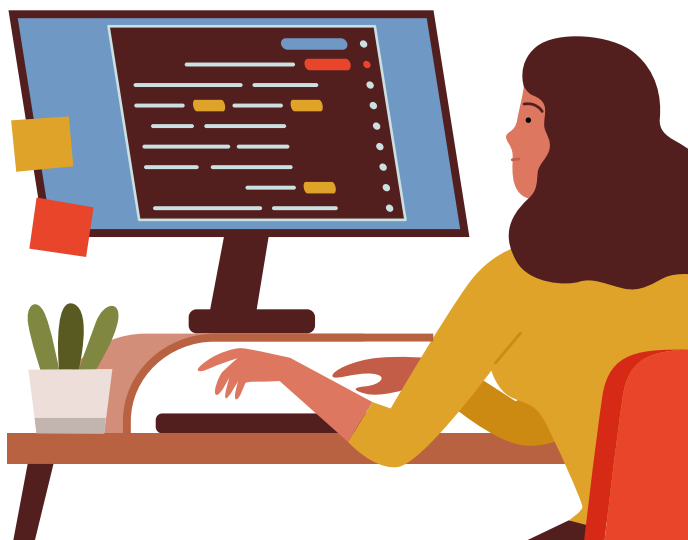
► **RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE OFFICIEL DU PASS + : [PASSPLUS.FR](https://passplus.fr)**



Handicap : comment améliorer les services ?

Enquête de satisfaction CNSA « Ma MDPH, mon avis » : du 1er au 30 novembre, les usagers sont invités à répondre à l'enquête pour participer à l'amélioration de la qualité de service de la MDPH. Le questionnaire est anonyme et ne prend que quelques minutes. Les personnes en situation de handicap ou leurs proches peuvent y répondre.

► [HTTPS://MAMDPH-MONAVIS.FR/](https://MAMDPH-MONAVIS.FR/)



Le nouveau service « MDPH en ligne » accélère le traitement de vos demandes

Le Département des Yvelines et la Maison départementale des personnes handicapées ont lancé, avec la CNSA, le service MDPH en ligne. Il permet aux personnes en situation de handicap d'accomplir et de suivre leurs démarches directement depuis chez elles. Ce nouveau service permet de réaliser des demandes d'aide à la vie quotidienne, professionnelle, sociale, étudiante ou scolaire. Il est :

- Plus accessible : disponible 24h/24 et 7j/7 depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.
- Plus simple : il offre la possibilité de transmettre en ligne toutes les pièces justificatives.
- Plus rapide : les délais de traitement sont raccourcis grâce au téléservice.
- Plus sécurisé : il permet de suivre la demande, à tout moment, depuis l'espace personnel.

► MDPHENLIGNE.CNSA.FR/MDPH/78





Le Département des Yvelines a accordé plus de 300 000 euros à ce projet. Implantée à la ferme de Buloyer du XV^e siècle, l'école dispose de 4 000 m² de serres froides. Ici, les élèves apprennent aussi à devenir des acteurs engagés, soucieux des enjeux de développement durable de leur territoire.

Bienvenue à la ferme-école

À Magny-les-Hameaux, des jeunes de 14 à 19 ans sont formés pendant trois ans au métier de maraîcher-primeur, de la production à la vente. Un seul requis pour y entrer et décrocher le CAP Primeur et diplôme d'ouvrier de production horticole : la motivation et l'envie d'exercer un métier d'avenir, créatif et écoresponsable.

Maël, Jonas, Max, Jonathan, Iker, Taylan et Yoana ont 14 et 15 ans. À l'ombre d'une grange, ils remplissent les bacs de semis de graines de courge et plantent du fenouil. Une fois cette tâche accomplie, ils arpentent les serres pour observer et noter la maturation des plants de tomates, d'aubergines et de maïs. Un peu plus loin, selon la saison et les sols, poussent des patates douces, des salades, des herbes aromatiques. Ce matin-là, les adolescents font classe en plein champ avec Donatien, leur maître-professionnel spécialisé dans le maraîchage. « *Les premières semaines, c'était un peu dur car je n'avais pas l'habitude de faire des travaux manuels, dehors, par tous les temps. Maintenant, ça va. J'adore* », sourit Maël, une jeune fille de Rambouillet qui est entrée à la ferme-école après un stage découverte.

Pour Jonas, l'école, ce n'était pas « *son truc* » comme il dit. « *J'avais envie de faire*

quelque chose de concret, d'utile. Le maraîchage m'apporte tout cela. J'aime ce que l'on apprend, sur la nature, l'environnement, les produits de la terre. Je suis fier de ce que l'on fait ici. On fait pousser des légumes sains que des familles mangeront. C'est super concret ça ! »

Ici, les apprentis maraîchers-primeurs cultivent et récoltent des fruits et légumes ou d'autres végétaux au gré des saisons. Leur futur métier allie tradition et technologies. Tout au long de la croissance des cultures, ils fertilisent les sols, arrosent les plantes et les protègent contre les maladies et les parasites. Une fois les légumes ou les plantes prêts, ils procèdent à la récolte.

La ferme-école alimente des collèges yvelinois

Ce lieu associe l'agro-écologie, l'inclusion, l'insertion, l'éducation et l'alimentation locale. « *Grâce aux exercices pédagogiques réalisés à partir de vraies commandes, les*

élèves sont en contact avec la réalité du monde professionnel : la satisfaction des clients se substitue aux notes habituellement données dans les écoles. Les jeunes sont motivés, valorisés et se responsabilisent », explique Bruno Aimard, l'un des cofondateurs. De fait, tous les mercredis, les apprentis vendent au public de beaux fruits et légumes qu'ils ont semés et cultivés. Ils préparent des étals attractifs et créatifs en jouant sur les formes et les couleurs. Ils accueillent, conseillent les clients et restent attentifs à leurs attentes. Un face-à-face avec les acheteurs, un peu intimidant pour certains mais très valorisant : « *Cela fait quatre mois que nous venons acheter toutes les semaines nos légumes. Ils sont savoureux et il faut encourager cette initiative géniale* », se réjouit Catherine, habitante de Montigny.

Le Département des Yvelines est un partenaire historique de la ferme-école, et même l'initiateur de ce projet. C'est ainsi que C'Midy, le prestataire départemental

qui gère les cantines des collègues, se fournit en légumes bio à la ferme-école pour alimenter une quinzaine de cantines du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. D'autres partenariats offrent aux cultures de la ferme-école de beaux débouchés : Les Fermes de Gally, La Vie Claire, Bio-coop, les Comptoirs du potager de Versailles et même les Halles de Rungis !

Thierry Marx va ouvrir un centre

Le célèbre chef étoilé Thierry Marx, complètement séduit par le concept, le lieu, la qualité des produits et l'enthousiasme des jeunes, a décidé d'ouvrir fin 2023, ici même, un centre de formation, avec un restaurant d'application : Cuisine mode d'emploi(s). Une centaine de personnes par an sera formée. « *Ce dispositif permet à des personnes qui parfois n'avaient pas de projets professionnels de venir dans les métiers de la gastronomie pour apprendre et monter en compétence* » a déclaré le chef en visite à la ferme.

« Faire pour apprendre »

La formation dispensée ici est labellisée « École de Production ». Une alternative complémentaire aux filières classiques du lycée professionnel ou de l'apprentissage. « *Elle se distingue par une pédagogie adaptée, fondée sur le "faire pour apprendre" avec une alternance hebdomadaire de 2/3 de pratique et 1/3 de théorie, en un lieu unique : une école entreprise* », détaille David Tuchbant, cofondateur de l'école.

Cette ferme de production reproduit dans les Yvelines un modèle d'apprentissage unique qui a plus de 100 ans. C'est un écosystème composé de trois acteurs principaux : les entreprises, les jeunes et les territoires. « *Cette méthode innovante et hybride permet aux territoires de favoriser l'emploi et le développement, d'assurer plus de lien social et de réduire le chômage des jeunes* » conclut David Tuchbant.

Sandrine Gayet



▶ TOUTES
LES PHOTOS
SUR FLICK'R



La ferme-école Graines d'Avenir s'adresse à tout jeune motivé, âgé de 14 à 20 ans, quel que soit son livret scolaire. Pendant 3 ans, l'élève suit une formation le préparant au métier de maraîcher-primeur.



Le « savoir-faire » et « savoir-être » du métier sont transmis en conditions réelles de production et de vente pour répondre à de vraies commandes, de vrais clients et aux conditions du marché.



Le chef Thierry Marx était présent à l'inauguration officielle de la ferme-école le 27 septembre.

Le Département et RATP Cap Île-de-France, en route pour l'emploi des jeunes

L'agence interdépartementale ActivitY' signe avec RATP Cap Île-de-France, filiale du groupe RATP, une convention de partenariat pour favoriser l'accès des bénéficiaires du RSA et des jeunes à des emplois durables. Des centaines de postes sont à pourvoir.

Thomas Theot a 22 ans. Il habite Limay et a exercé le métier d'agent de sécurité dans la grande distribution. Il voulait changer de voie et la Mission Locale du Mantois l'a aidé à définir son projet. Lors d'une réunion, il a découvert le monde du transport routier et ferroviaire. « *Le métier de médiateur m'a vraiment intéressé. Il y a plein de jeunes de mon âge dans ce secteur et ce métier me permettra d'être en contact avec le public.* » En intégrant la formation proposée par ActivitY' et RATP Cap Île-de-France, Thomas pourra évoluer vers d'autres métiers comme celui de conducteur par exemple. « *Et pour la première fois, je peux me projeter dans l'avenir. Et cela, ça change tout !* » Le jeune homme a commencé début octobre son année en alternance sur un poste d'agent de médiation et d'accueil : une semaine de cours au centre RATP de Montparnasse et trois semaines de pratique au centre de Mantes-la-Jolie.

Formations diplômantes et CDI

La convention se traduit par des recrutements sur des postes de conducteurs de bus et d'agents d'accueil et de médiation, métiers actuellement en tension. Un dispositif de formation et de qualification systématique des candidats postulant à ces deux métiers leur garantit des perspectives professionnelles à long terme dans la filière des transports. Répondre à l'augmentation de 39 % des difficultés d'embauche que connaît ce secteur figure parmi les objectifs de ce partenariat en faveur

de l'insertion par l'emploi et de la cohésion territoriale. RATP Cap Île-de-France, avec la fondation Face, a lancé une première opération de recrutement dans les Yvelines à Trappes et Mantes-la-Jolie en septembre. Plus de 60 postes étaient à pourvoir dès le 1^{er} octobre.

Par cette mobilisation conjointe, les deux partenaires entendent apporter une réponse rapide et structurante à la pénurie de personnel que connaît le secteur des transports, notamment en Île-de-France – 2 000 postes de conducteur à pourvoir. ActivitY' et RATP Cap Île-de-France s'engagent donc à orienter, recruter et former à ces métiers des personnes en insertion professionnelle, des jeunes de moins de 25 ans et des bénéficiaires du RSA.

Les candidats embauchés en alternance obtiendront en douze mois le

diplôme de niveau 4 « *Agent d'accueil et de médiation* » pour une bascule en contrat à durée indéterminée. Les futurs conducteurs de bus engagés en contrat à durée indéterminée se verront préalablement proposer une formation au permis D (transports collectifs) assortie d'une Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO) exigée à l'échelle européenne.

« *Avec RATP Cap Île-de-France, nous voulons inciter tout particulièrement les jeunes à s'orienter vers cette filière dynamique qui offre des perspectives d'emploi sur le long terme et dans des métiers utiles à l'ensemble de nos concitoyens* », explique Catherine Arenou, présidente d'ActivitY' et conseillère départementale.

Sandrine Gayet

Depuis sa création, ActivitY' a noué des partenariats forts avec les entreprises de la filière du transport car c'est un secteur essentiel à la qualité de vie et à l'avenir du territoire et de l'emploi.





Faire avec et pour les seniors

Longtemps victimes de l'âgisme, les seniors retrouvent une place et un rôle à jouer dans la société. Bien vieillir dans les Yvelines, c'est une réalité, la majorité des aînés étant autonome et super active. Le Département a lancé une politique courageuse et pourrait devenir le premier territoire labellisé « Ami des aînés ».

Création du Club « Villes amies des aînés »

Toutes les communes des Yvelines et les intercommunalités qui le souhaitent peuvent adhérer au club qui sera opérationnel dès janvier 2023. 61 collectivités sont déjà intéressées. L'enjeu ? Construire ensemble une politique globale pour et avec les seniors. Les adhérents bénéficient d'un accompagnement renforcé et de moyens (ingénierie et financier) pour mener à bien leurs projets.

Un Yvelinois sur trois aura plus de 60 ans en 2050. « C'est donc dès à présent qu'il faut engager nos forces de conviction et d'action pour adapter l'ensemble des facettes de la vie quotidienne aux attentes des seniors. Des Yvelinois qui avancent en âge mais souhaitent continuer à travailler, à s'investir, à transmettre, dans leurs villes, adaptées et accessibles à tous », déclare Pierre Bédier, président du Département des Yvelines.

Membre depuis 2020 du réseau Franco-phone Villes amies des aînés, le Département des Yvelines a engagé un vaste travail de réflexion autour des enjeux du vieillissement de demain.

La politique menée avec et pour les seniors a commencé par une expérimentation dans six communes, rurales et urbaines. L'enjeu était d'y pointer les carences à combler et les atouts à développer. Dans tous les domaines, du transport à la culture en passant par les logements aux espaces publics. Où installer un banc ? Comment réaménager les appartements ? Une démarche qui dans chaque ville a impliqué, à chaque étape, les seniors. « Il s'agit de construire des politiques publiques en s'appuyant sur la proximité et la connaissance fine des particularités de territoire pour anticiper et

mettre en place des dispositifs efficaces et innovants », souligne Marie-Hélène Aubert, Vice-Présidente du Département, déléguée à l'Autonomie.

60 communes « Villes amies des aînés »

Aujourd'hui, près de soixante communes des Yvelines ont rejoint ce club des « Villes amies des aînés » (VADA). Le Département et le Réseau Villes amies des Aînés vont les épauler pour bâtir des villes où jeunes et seniors ne vivront plus en parallèle mais ensemble, les dispositifs intergénérationnels étant très soutenus par l'institution. Henri, maulois de 76 ans, fait partie des seniors engagés pour que le cadre de vie soit adapté au vieillissement de la population. « Pour les plus âgés, ce département est très agréable. On le voit, il y a eu un vrai changement vers plus d'inclusion des cheveux gris. Il y a encore de quoi faire, surtout pour l'emploi des jeunes vieux qui ont encore beaucoup à apporter. Il faut que cela se fasse sans oublier quand même la jeunesse. Sinon, qui va payer vos retraites ? ». En rigolant, Henri « avec un i » rejoint son groupe de cyclistes.

Sandrine Gayet



INITIATIVES YVELINOISES

S'attaquer aux plastiques oubliés du recyclage

Recnorec est une jeune entreprise dont le procédé vise à recycler les plastiques laissés jusqu'ici à l'abandon.

Le recyclage ne se limite pas au tri des déchets. D'ailleurs certains produits qui pourraient être recyclés ne le sont pas, faute de quantité ou de traitement adapté. Afin de répondre à ce besoin, dans un local au cœur de la ville de Plaisir, une équipe d'une dizaine de personnes planche depuis plusieurs années pour résoudre ce problème. Le produit miracle ? Une planche de plastique conçue avec des matériaux recyclés. « *Le procédé m'est venu dans mon ancien travail* », explique Ugoline Soler, présidente et fondatrice de Recnorec. « *J'ai découvert une société sud-américaine qui voulait s'implanter en France avec un procédé assez invraisemblable. Ils savent recycler des plastiques que personne ne recycle.* » Un peu dubitative, Ugoline, en pleine transition professionnelle, décide de se rendre sur place et constate par elle-même. « *J'ai trouvé ça fou ! Ce qu'ils disent est vrai, ils savent traiter des déchets en mélange et faire des planches qui servent à quelque chose* », déclare-t-elle.

Ni une ni deux, elle décide, en 2017, de lancer l'entreprise en France avec une première unité. Elle remporte plusieurs prix qui lui offrent un fonds financier et une notoriété. Elle s'installe au SQY Cube à Guyancourt et lance la fabrication de machines miniatures afin de valider le projet. Et là commence la collecte de déchets pour faire des planchettes. « *Au départ, nous avons organisé une collecte en déchèterie à Plaisir*, explique Ugoline, *certains particuliers ont apporté leurs déchets. Ils triaient les plastiques qui n'allaient pas dans la poubelle jaune et nous les donnaient.* » Cette démarche vertueuse a un second objectif, elle est pédagogique. « *Les personnes qui participaient ont pu se rendre compte de la quantité de plastiques non valorisables et ont ensuite changé leurs habitudes* », confie la présidente. En moyenne, 75 % des plastiques ne sont pas recyclés. « *Dans la plus grande partie des*

cas, ils proviennent des professionnels », explique-t-elle. Trop sales, une quantité trop faible, des mélanges de polymères, des déchets trop petits... les raisons sont nombreuses. Mais cette collecte a permis de dresser une carte d'identité locale des déchets non valorisés. Avec Recnorec, Ugoline et son équipe vont permettre de substituer la revalorisation des déchets à l'incinération ou l'enfouissement.

Apporter une solution face à l'enfouissement et à l'incinération

Après la collecte, les plastiques n'ont pas besoin d'être triés. Ce qui représente un gain de temps et d'eau considérable. Une fois mélangés au sein du procédé de Recnorec, ces plastiques ressortent sous forme de planches. Ils deviennent donc une nouvelle matière première facilement façonnable, qui ne se détériore pas avec le temps, et résistante aux intempéries. Déjà, Recnorec a réalisé de nombreux produits pour tester la solidité et l'impact de ses planches. Hôtels à insectes, mobilier de jardin, mobilier public... Mais la plus belle réussite reste la construction d'une

ruche. « *Notre apiculteur était un peu sceptique au départ. Il s'avère que la ruche fonctionne très bien, et que les abeilles n'hésitent pas à l'investir. Nos planches ne dégagent pas de composés toxiques* », explique Ugoline Soler. Dans les grands projets, il faut aussi noter l'habillage des gradins du collège Guillaume Apollinaire de Plaisir. Cette grande structure est une alternative au bois et offre aussi un style unique. Dans la réflexion de l'entreprise, le procédé offre la possibilité de préserver des ressources naturelles (bois, pétrole...). Il est donc important de valoriser de plus en plus de déchets.

Pour autant, « *nous apportons une solution à un besoin et nous voulons soutenir les efforts indispensables de réduction des déchets. Collectivités, entreprises et particuliers, nous devons tous réduire notre consommation de futurs déchets, notamment plastiques* », conclut la présidente.

Nicolas Théodet





VERSAILLES



HISTOIRE DE LIRE

SALON DU LIVRE D'HISTOIRE DE VERSAILLES

SAM. 19 & DIM. 20 NOVEMBRE 2022

ANIMATIONS • DÉBATS • BD • JEUNESSE • 14H-18H30 • **ENTRÉE LIBRE**

HÔTEL DE VILLE • HÔTEL DU DÉPARTEMENT • PRÉFECTURE DES YVELINES • HÔTEL DU BARRY (CCI)



Secrétariat général pour l'administration
Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives



Direction régionale des Affaires culturelles
d'Île-de-France



Yvelines
Le Département



PASSÉS/COMPOSÉS

éditions du



PERRIN



VERSAILLES-FR



L'empereur Qianlong en armure cérémonielle et à cheval - 1758 © Giuseppe Castiglione - Réalisation : Direction de la communication, Ville de Versailles



Malgré quelques soirées pluvieuses, quand cela était possible, les projections ont été maintenues et le public était au rendez-vous !

Mireille et Lyliane, fans du festival Les Yvelines font leur cinéma

Le rideau est tombé sur le festival Les Yvelines font leur cinéma. De nombreux habitants des villes et des villages ont profité des projections gratuites en plein air. À l'image de Mireille et Lyliane, qui ont assisté à une quinzaine de séances cette année.

Un écran géant installé sur une place, des transats, des animations, des food-trucks et des films cultes projetés à la tombée de la nuit... La recette des Yvelines font leur cinéma séduit. Et pour la première fois cette année, en raison du succès de l'opération, il a été décidé d'organiser des projections dans 78 communes entre le 19 août et le 17 septembre. Près de 15 000 spectateurs ont assisté aux séances. Parmi eux Mireille, 71 ans, et Lyliane, 81 ans, qui, domiciliées à Fontenay-le-Fleury, profitent pleinement de ce rendez-vous d'été proposé par le Département. « Nous sommes voisines et amies, au lieu de rester seule chacune chez soi, on sort entre copines, racontent-elles tout sourire. On passe une bonne soirée mais c'est aussi un moyen de visiter les Yvelines et de découvrir les villages. » Elles n'hésitent pas à parcourir 30 à 50 kilomètres afin de rejoindre le lieu d'une séance. « Nous, on apprécie le cinéma et on y va de temps en temps mais cette opération permet aux habi-

tants des villages, qui sont éloignés des salles, de profiter d'une séance gratuite », soulignent-elles.

Mireille et Lyliane adorent l'ambiance. Elles savourent sans modération les anecdotes sur les acteurs et les tournages qui sont racontées par l'animateur avant la projection. « On est en plein air, il y a le soleil couchant, un beau film, et les couleurs du ciel sont superbes, tous les ingrédients sont réunis pour passer un bon moment », détaillent-elles, munies de plaids et de coussins pour être confortablement installées dans leur transat. Rendez-vous en 2023 pour la 12^e édition du festival Les Yvelines font leur cinéma.



Yves Fossey



Redonner vie **aux édifices historiques**

Chaque territoire s'est construit autour d'une identité et le patrimoine en est un marqueur fort. Dans un rapport sur l'état du patrimoine religieux, la commission Culture du Sénat salue le dispositif de conservation préventive créé en 2018 par le Département des Yvelines.

La commission Culture du Sénat et l'Assemblée des départements de France plébiscitent l'approche mise en place par le Département des Yvelines en 2018 : « *Le dispositif de soutien à la conservation préventive des édifices historiques des communes de moins de 25 000 habitants, mis en place depuis 2018 par le Département des Yvelines, pourrait être transposé dans les autres départements.* »

Prévenir plutôt que guérir

La problématique de l'entretien du patrimoine rural est un vrai casse-tête pour les maires. Pour les aider à prioriser les chantiers à réaliser, l'agence départementale IngénierY leur propose un carnet de suivi d'entretien. Il permet une programmation pluriannuelle de petites interventions pré-

ventives, nécessaires à la conservation des monuments.

« *Des communes tardent à engager les travaux nécessaires. Quand elles le font, la dégradation est déjà très avancée donc les interventions sont lourdes et coûteuses* », observe Cécile Garguelle, responsable du pôle Sauvegarde et transmission des patrimoines.

Plus d'une cinquantaine de carnets d'entretien engagés

En 2018, le Département des Yvelines a signé une convention unique en France avec IngénierY et la Fondation de Sauvegarde de l'Art français. Aujourd'hui, plus d'une cinquantaine de carnets d'entretien sont engagés. Une quinzaine de travaux ont été achevés cette année (églises, édifices classés, ponts...) et d'autres vont être

lancés prochainement. « *Dans le souci de "prévenir plutôt que guérir", on souhaite que les communes prennent conscience qu'elles doivent être actrices de ce changement de vision. C'est une expérimentation novatrice car aucun système équivalent n'existe en France* », conclut Cécile Garguelle.

Et c'est bien cette approche de prévention et d'anticipation menée dans les Yvelines que le Sénat aimerait voir se déployer dans l'Hexagone.

Sandrine Gayet

YouTube **yvelines-infos.fr**

Retrouvez sur Yvelines-infos.fr et sur YouTube les articles et vidéos de restauration, d'entretien et de conservation du patrimoine yvelinois.

Emma ressuscite les vitraux de Notre-Dame de Paris

À la suite de l'incendie de Notre-Dame de Paris, l'atelier yvelinois MurAnése d'Emma Groult fait partie des neuf ateliers de maîtres-verriers et serruriers d'art sélectionnés après appels d'offres par l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale. Rencontre.



Vitrail en cours de restauration par Emma Groult : Aaron, le frère de Moïse, figure sur l'un des panneaux de la baie haute du transept nord et du chœur de Notre-Dame de Paris.

Emma Groult :
« C'est un chantier hors norme par rapport à ce qu'on a l'habitude de voir ! On va découvrir Notre-Dame comme nous ne l'avons jamais connue, lumineuse comme elle était à ses débuts. »

Personne n'a oublié où il était, ce qu'il faisait quand Notre-Dame de Paris s'est embrasée. Pour Emma Groult, maître-verrier de 33 ans, le souvenir mêle l'effroi à l'urgence. Souriante, passionnée et modeste, Emma fait partie des rares restaurateurs de vitraux habilités à intervenir pour les monuments historiques et les musées de France. Alors, quand les sapeurs-pompiers ont sécurisé la cathédrale, Emma et ses collègues ont été convoqués toute affaire ces-

sante pour sauver les œuvres. « On était sonnés par l'événement, mais le sentiment d'avoir eu de la chance dans ce malheur prédominait, dit-elle. On s'attendait à plus de pertes. Voir la Vierge à l'enfant intacte est une image incroyable qui me laisse encore interloquée. »

Remise en lumière d'un patrimoine exceptionnel

La France, pays de cathédrales, possède la plus grande surface de vitraux au monde. Emma et son équipe font partie de ceux qui les soignent, les restaurent, les remettent en lumière. Dans l'atelier de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, passent des bijoux du patrimoine datant du Moyen Âge jusqu'à des pièces d'époques plus récentes mais classées. Les œuvres proviennent d'églises, de cathédrales (Notre-Dame, Chartres, basilique de Saint-Denis...), de châteaux... « Les vitraux de Notre-Dame dont nous avons la charge faisaient partie des plus proches du cœur du brasier. Mais ils n'ont pas trop souffert ! » Emma s'est associée avec Claire Babet, vitrailliste d'Eure-et-Loir,

pour répartir le chantier hors norme : 120 panneaux chacune qui forgent les quatre verrières de la baie haute du transept nord et du chœur de Notre-Dame de Paris.

La première phase de dépeussierage a permis de poser le diagnostic sur la restauration à entreprendre. En plus de la poussière de l'incendie, il y a l'encrassement dû au temps, à la pollution. « Le vitrail, c'est un puzzle que les maîtres-verriers du passé nous ont transmis, avec les textures, les codes et les couleurs de leur temps. En intervenant sur ces œuvres, nous allons à notre tour laisser une empreinte pour les restaurateurs du futur. Nous sommes à la fois héritiers et transmetteurs, c'est excitant, passionnant et parfois un peu vertigineux si l'on y pense trop ! », sourit Emma.

Le moment qu'elle redoute le plus ? « Celui de la repose des vitraux dans leur écrin. Pour moi, c'est le moment le plus difficile, le plus émouvant. Nous passons tellement d'heures avec les œuvres qu'elles font partie de notre quotidien. Parfois, on leur parle, c'est vous dire ! »

Sandrine Gayet





Sans bénévoles, le sport amateur en danger

Les nombreuses compétitions et animations autour du sport sont dépendantes des bénévoles. Mais, ces derniers temps, ils se font de plus en plus rares.

Le ciel est un peu gris ce dimanche 11 septembre. Cela n'a pas arrêté les 700 coureurs venus se jauger sur la ligne de départ du 10 km et du semi-marathon de Bois-d'Arcy. Événement annuel organisé par l'association locale, la Rumba, il permet à la fois de faire fonctionner la structure et d'animer la commune en ce week-end de rentrée. Pourtant, chaque année, le stress est présent, et pas seulement chez les coureurs. Pour les organisateurs, la question des bénévoles se fait de plus en plus pressante. « Sans eux, il serait impossible de maintenir l'organisation de notre course », explique François Lamalle, président de l'association.

Tous les ans, c'est la débrouille. « Il y a environ 170 postes à pourvoir. Contrôle des inscriptions, distribution des dossards, signaleurs sur le parcours ville et le par-

cours forêt, ravitaillements... On répartit tout entre 100 bénévoles, ajoute-t-il. Cette année, nous avons pu diminuer légèrement le nombre de bénévoles en utilisant un prestataire plus performant pour le chronométrage. Mais surtout en étant plus efficaces sur l'affectation des postes. » Actuellement, ces derniers sont majoritairement des adhérents de l'association. L'effectif se complète avec quelques amis et des collègues des Clayes-sous-Bois. « Nous leur retournons la politesse quand leur club organise sa course », ajoute le président.

Le CDOS 78 veut créer une synergie autour du bénévolat

Cette course aux bénévoles est devenue un enjeu majeur pour les associations locales. Nombreuses sont les compétitions qui disparaissent faute de volontaires. Ces

courses sont pourtant vitales pour le dynamisme des communes.

C'est pourquoi, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (CDOS), qui a pour mission de développer la pratique du sport auprès de tous, s'est penché sur la question. Après une profonde analyse de la situation, est né le dispositif Acteur Sport 78. « C'est une communauté de bénévoles sous notre égide », explique Jean-Claude Redon, président du CDOS. L'année passée, 44 personnes se sont inscrites. « Ce sont des missions ponctuelles d'une demi-journée ou d'une journée », ajoute-t-il. Une liste de différents événements auxquels participe le CDOS est disponible : les volontaires peuvent choisir plus facilement les événements auxquels ils souhaitent participer.

Ils s'engagent ensuite auprès du CDOS et sont formés sur différentes thématiques chères à l'institution : l'olympisme, la santé et l'environnement. « Ces bénévoles sont formés pour leur permettre d'être autonomes », analyse Jean-Claude Redon.

Le CDOS 78 lance donc cet automne sa campagne de recrutement pour la nouvelle saison. Avec l'arrivée de Paris 2024, la demande va être de plus en plus importante, et les organisateurs des Jeux vont eux aussi avoir besoin de bénévoles. C'est donc l'occasion de se préparer à cette nouvelle échéance. « En créant une synergie de club autour du bénévolat, nous espérons faciliter l'engagement », précise le président qui souhaite faire connaître son dispositif dans tous les territoires des Yvelines.

Nicolas Théodet

► CDOS78.FR



PRODUITS LOCAUX

Cuisinons ensemble !

Privilégiez les circuits courts pour concocter vos plats. Nous vous proposons une idée de recette confectionnée avec des produits yvelinois. Celle-ci figure dans le livre de cuisine « À Table les Feucherollais », réalisé par les habitants de la commune. Bonne dégustation !

Voici la salade de lentilles élaborée par Julien, un habitant de Feucherolles. « Cette recette est simple et savoureuse, assure-t-il. Elle plaît aux grands comme aux plus jeunes. » Il est possible de la préparer avec des produits locaux : lentilles de la plaine de Versailles, pommes de terre de la ferme Frichot de Boinville-en-Mantois et pommes du domaine des Préaux à Ecquevilly. Il s'agit d'un plat de saison. Même si la lentille se consomme toute

l'année, il est conseillé d'en manger de préférence durant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars. Ce légume, riche en minéraux, notamment en fer, permet de faire le plein d'énergie et de mieux résister aux infections. « C'est aussi un légume qui, riche en protéines, convient bien pour les menus végétariens et pour les personnes qui souhaitent manger moins de viande », souligne Christian Hubert, exploitant à Beynes et producteur de lentilles.

SALADE DE LENTILLES

INGRÉDIENTS

- 250 g de lentilles vertes
- 1 bouillon de légumes en cube
- 3 échalotes
- 1 botte de ciboulette
- 3 pommes de terre à chair ferme
- 1 pomme verte

Pour composer la vinaigrette, prenez 10 cl d'huile de tournesol, 2 cl de vinaigre, une cuillère à soupe de moutarde, sel, poivre.

PRÉPARATION

Cuire les lentilles 25 min dans un bouillon de légumes, saler 5 min avant la fin de la cuisson. Cuire les pommes de terre entières. Ciseler l'échalote et la ciboulette. Préparer la vinaigrette. Enlever la peau des pommes de terre et les tailler en cubes de 1 cm. Couper la pomme verte en cubes de 0,5 cm. Mélanger l'ensemble des ingrédients et bien assaisonner.

BON APPÉTIT !

« À Table les Feucherollais » est disponible à la mairie de la commune au prix de 15 €.



Pour savoir où trouver les produits locaux, rendez-vous sur
► PRODUCTEURS.YVELINES.FR

Retrouvez d'autres recettes en ligne





« Quand les patients
reçoivent la musique,
on voit leur état
se transformer,
s'améliorer. »

À lire

*Le Pansement
Schubert*, Denoël,
208 p., 16 €.

RENCONTRE

Claire Oppert La grâce du « pansement Schubert »

Claire Oppert donne des concerts dans le monde entier. Ce qui distingue cette virtuose, c'est le pouvoir apaisant de son violoncelle sur les autistes, les personnes atteintes de démence et les patients en fin de vie. Rencontre avec cette « violoncelliste-soignante » chez elle, à Saint-Germain-en-Laye.

Dans le salon chaleureux, le violoncelle fabriqué en 1749 est là, près de la bibliothèque. C'est son « *vieux compagnon* », son souffle, sa voix. Elle se prête au jeu de l'interview tout en jouant Schubert, Bach, Vivaldi... « *Ma première rencontre avec le violoncelle, quand j'avais huit ans, a été un véritable coup de foudre. Le timbre du violoncelle m'a parlé.* »

Claire a grandi dans une famille de médecins et d'artistes. À 18 ans, elle hésite entre des études de médecine ou de musique. À 23 ans, diplôme de philosophie en poche, elle entre au prestigieux conservatoire Tchaïkovski de Moscou. « *L'école de la perfection et, parfois, de l'humiliation* », dit-elle.

Une envie ne la lâche pas, une intuition grandit en elle : pourquoi ne pas concilier musique et soins, devenir « musicienne-docteure » ? Sa rencontre en 1996 avec Howard Buten, le psychologue clinicien et clown américain, va changer sa vie. « *Il m'a accordé sa confiance en m'invitant à jouer pour les jeunes autistes. Il m'a assuré que ce que je faisais ouvrait des chemins nouveaux. C'est en grande partie grâce à lui que je suis là où je dois être aujourd'hui.* »

Je suis « violoncelliste-soignante »

Aujourd'hui, Claire Oppert se produit dans le monde entier, enseigne à la Musica Mundi School en Belgique et joue dans des unités de soins palliatifs. Diplômée de la faculté de médecine de Tours en art-thérapie, elle a démontré par des études cliniques que la musique vivante peut soulager les douleurs des patients et réconforter les soignants et les proches. « *La musique touche à l'essentiel en chacun de nous. Elle mêle sensibilité, créativité, ouverture aux émotions et aux sensations.* »

Il y a dix ans, une femme, à l'étage des résidents déments dans un EHPAD, se débat. Deux infirmières tentent de lui faire un pansement. La vieille dame a mal mais elle se détend subitement lorsque Claire, sur

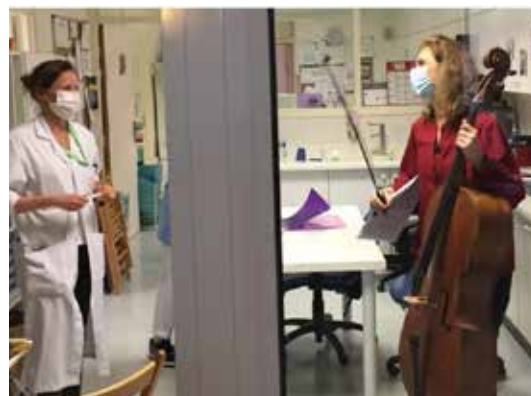
une fulgurance, joue pour elle le thème de l'*Andante du Trio* de Franz Schubert. L'effet a été tel que les médecins lui demandent de revenir pour le prochain « pansement Schubert ».

« *Quand les patients reçoivent la musique dans une visée thérapeutique, on voit leur état se transformer, s'améliorer. Leur ressenti de la douleur et leur anxiété diminuent, ils montrent un désir de mobilité, d'expression et de partage. La musique permet de communiquer, même avec des personnes non conscientes. C'est l'une de ses forces.* » Et la générosité, l'empathie et la joie de vivre de cette violoncelliste-soignante hors du commun apportent, aux familles et aux soignants, sérénité, sourires et consolation.

Sandrine Gayet

CLAIRE OPPERT AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL MAURICE DENIS

Le 3 décembre, Claire Oppert, marraine de l'exposition *Femme(s)* du Musée Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye, donnera une conférence sur sa pratique de la musique en soins palliatifs, suivie d'un concert.



Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'événements, de compétitions, de spectacles qui animent le territoire. À vos agendas !

DU 18 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE

LA BELLE ET LA BÊTE, SPECTACLE IMMERSIF EXCEPTIONNEL AU CHÂTEAU DE MAISONS-LAFFITTE



Il était une fois un somptueux château dans lequel vivait une bête mystérieuse et où le temps s'était soudainement arrêté. Le sortilège semblait immuable, jusqu'au jour où une jeune demoiselle poussa la porte du château... Vivez l'enchantement aux côtés de la Belle et de la Bête, de leur rencontre à leur amour, au cœur d'un château tout droit sorti d'un conte. Un spectacle familial unique en son genre au gré d'un parcours inattendu et aux décors époustouflants. Jusqu'au 27 novembre, profitez de – 15 % avec le Pass Malin.

► www.passmalin.fr

DU 18 AU 20 NOVEMBRE



SALON DU LIVRE D'HISTOIRE DE VERSAILLES

Découvrez toute l'actualité littéraire historique à l'occasion de la 15^e édition du salon Histoire de Lire. Essais,

romans, livres jeunesse seront dévoilés lors de rencontres et de dédicaces. À noter cette année, la présence excep-

tionnelle de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse du Luxembourg, Pierre Nora, Stéphane Bern, Philippe de Villiers, Antony Beevor, Arturo Pérez-Reverte.

La bande dessinée sera également mise à l'honneur, avec la première édition du « Prix BD historique Pierre Lafue / Histoire de Lire ».

Entrée libre

► www.histoiredelire.fr

SAMEDI 19 NOVEMBRE



L'ORCHESTRE DE L'ALLIANCE AUX MUREAUX

Découvrez « *Les âmes russes et anglaises font leur cinéma* ». De la sublime Sérénade pour cordes de Tchaïkovski, l'une des plus belles pages romantiques jamais composées pour un tel ensemble, à l'*Adagio pour cordes* de Barber, il n'y a qu'un pas... L'esprit de Chostakovitch, inspiré par la fête, est parfaitement perceptible dans son superbe *Concerto pour piano et trompette* qui apportera à ce merveilleux programme une certaine fraîcheur et un réel brin de folie ! Deux figures incontournables de la scène classique interpréteront ce programme : le pianiste Romain Descharmes et le trompettiste lauréat des Victoires de la Musique Romain Leleu.

À 16h30, salle COSEC Pablo Neruda – accès libre – sur réservation : 01 30 91 24 30

► www.yvelines-infos.fr

VENDREDI 25 NOVEMBRE



FESTIVAL BLUES SUR SEINE

AVEC HUGH COLTMAN & MATTHIS PASCAUD À ANDRÉSY

Dans le cadre du festival Blues sur

Seine (du 15 au 26 novembre), l'Espace Julien-Green accueillera deux musiciens de renom. Sur scène, Hugh Coltman et Matthis Pascaud vous feront voyager à la Nouvelle-Orléans. Étant tous les deux de grands admirateurs du pianiste/chanteur louisianais Dr. John, ils décident d'explorer la période sixties de ce dernier. Un sulfureux mélange réunissant le folklore de la Nouvelle-Orléans, l'ambiance électrique du groupe Square One et la voix suave de Hugh Coltman.

► www.blues-sur-seine.com

SAMEDI 26 NOVEMBRE



COMÉDIE MUSICALE « SÉRAPHIN » À VERSAILLES

Samedi 26 novembre à 20h, l'art et la gastronomie française seront à l'honneur au Palais des Congrès de Versailles. La

Compagnie Selma interprétera « Séraphin », une comédie musicale originale qui plonge le spectateur dans les coulisses d'un restaurant des années 60. L'ambiance de la pièce est un clin d'œil irrésistible à l'univers du film Disney *Ratatouille*. Le spectacle ravira aussi bien les grands que les petits.

À partir de 6 ans.

► www.versaillespalaisdescongres.com



Retrouvez davantage d'événements sur
YVELINES-INFOS.FR rubrique agenda

3 ET 4 DÉCEMBRE



COMPTOIR DE NOËL AU DOMAINE DE MADAME ELISABETH

Le Département vous donne rendez-vous pour la 5^e édition du désormais traditionnel Comptoir de Noël à Versailles. Moment convivial, idéal pour préparer les fêtes de fin d'année : vous découvrirez plus de 90 artisans et commerçants locaux, venus présenter leurs produits et savoir-faire. À cette occasion, la Demeure ouvrira ses portes, une offre gourmande sucré/salé sera proposée et de nombreux ateliers et animations seront organisés pour petits et grands : ateliers créatifs, patinoire synthétique, concerts jazzy de Noël, sculpteur sur glace... et bien entendu la présence du Père Noël.

- Gratuit
- Accès unique : 73, avenue de Paris – 78000 Versailles
- Horaires : samedi 3 décembre : 12h – 21h / dimanche 4 : 10h - 19h

► www.yvelines-infos.fr

ZOOM

JUSQU'AU 2 JUILLET 2023

EXPOSITION FEMME(S) ! AU MUSÉE MAURICE DENIS

Le Musée départemental de Maurice Denis propose une nouvelle présentation de ses collections mettant les femmes à l'honneur. Œuvres phares, peintures rarement montrées, œuvres restaurées ces dernières années, récentes acquisitions, mais aussi quelques prêts privés constituent l'objet de ce nouvel accrochage original.

Sujets de désir et de mystère, les femmes sont ainsi omniprésentes dans la peinture de Maurice Denis et de ses contemporains, néo-impressionnistes, synthétistes et symbolistes – mère, compagne, sœurs ou belles-sœurs, amies, modèles, élèves ou simples figures d'inspiration.

Cette exposition *Femme(s) !*, construite essentiellement à partir des collections du Musée, entend les mettre en lumière, qu'elles soient sujets de la représentation ou elles-mêmes artistes.

► www.musee-mauricedenis.fr



MARDI 13 DÉCEMBRE

SPECTACLE « DANS LA PEAU DE CYRANO » À TRAPPES

Colin fait sa rentrée dans un nouveau collège. Pas facile de passer du monde de l'enfance à celui des grands, surtout quand on est « différent ». La route est semée d'embûches. Mais une rencontre déterminante avec son professeur de théâtre, figure paternelle et bienveillante, guidera ses pas vers un nouvel essor, comme une nouvelle naissance. Un spectacle drôle et poétique où un comédien seul en scène interprète une galerie de personnages hauts en couleur. Sur réservation, à la Merise la halle culturelle de Trappes.

► trappesmag.fr

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

CORRIDA PÉDESTRE INTERNATIONALE DE HOUILLES

La Corrida pédestre internationale de Houilles revient ce 18 décembre pour sa 50^e édition. Reconnue comme un 10 km sur route particulièrement rapide, la Corrida s'est imposée comme une course internationale prestigieuse qui a vu de nombreux records battus. Deux courses s'offrent aux athlètes : la course populaire, ouverte à tous, et la course des As, pour les meilleurs des meilleurs.

► www.corrida-houilles.fr

JUSQU'AU 7 JANVIER



EXPOSITION « HABITER CES CORPS » À LA MAISON DES INSECTES

Cette exposition inédite de la plasticienne Julie Faure-Brac à la Maison des

Insectes du Parc départemental du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy invite le public dans un univers peuplé d'animaux-esprits, d'architectures mi-humaines mi-insectes. On y découvre des dessins, des gravures, des formes en volume, ou des films, souvent composés de nombreux traits de crayons qui ont pour point commun de questionner les relations de l'humain au monde, aux animaux, aux autres vivants... Un univers hors du temps et du monde civilisé, à la fois beau et étonnant.

► www.parc-peuple-herbe.fr

Le Conseil départemental

42 élus au service de tous les Yvelinois

1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline **WINOCOUR-LEFEVRE**
10^e Vice-Présidente déléguée
à la Ruralité, à l'Agriculture,
à l'Alimentation et aux Circuits courts
pwinoocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent **RICHARD**
7^e Vice-Président délégué
à la Santé
lrichard@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette **JEAN**
jjean@yvelines.fr



Patrick **STEFANINI**
pstefanini@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU



Stéphanie **THIEYRE**
sthieyre@yvelines.fr



Éric **DUMOULIN**
edumoulin@yvelines.fr

4 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Catherine **ARENOU**
4^e Vice-Présidente
déléguée à l'Insertion
et à la Rénovation urbaine
carenou@yvelines.fr



Laurent **BROSSE**
lbrosse@yvelines.fr

5 CANTON DE HOUILLES



Nicole **BRISTOL**
12^e Vice-Présidente déléguée
à la Biodiversité, au Climat
et au Développement durable
nbristol@yvelines.fr



Julien **CHAMBON**
jchambon@yvelines.fr

6 CANTON DE LIMAY



Cécile **DUMOULIN**
6^e Vice-Présidente
déléguée aux Collèges
et au Numérique scolaire
cdumoulin@yvelines.fr



Guy **MULLER**
gmuller@yvelines.fr

7 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Nathalie **PEREIRA**
npereira@yvelines.fr



Pierre **BÉDIER**
Président
du Conseil départemental
pbedier@yvelines.fr

8 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra **ROSETTI**
arosetti@yvelines.fr



Grégory **GARESTIER**
ggarestier@yvelines.fr

9 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Laurence **BOULARAN**
lboularan@yvelines.fr



Lorrain **MERCKAERT**
lmerckaert@yvelines.fr

10 CANTON DE PLAISIR



Joséphine
KOLLMANNBERGER
8^e Vice-Présidente déléguée
à la Culture et au Tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand **COQUARD**
bcoquard@yvelines.fr

11 CANTON DE POISSY



Suzanne **JAUNET**
sjaunet@yvelines.fr



Karl **OLIVE**
kolive@yvelines.fr

12 CANTON DE RAMBOUILLET



Clarisse **DEMONT**
cdemont@yvelines.fr



Geoffroy **BAX
de KEATING**
9^e Vice-Président délégué
à la Protection de l'enfance
gbaxdekeating@yvelines.fr

13 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Sonia **BRAU**
sbrau@yvelines.fr



Philippe **BENASSAYA**
11^e Vice-Président du Conseil
départemental délégué à la
Communication et au Porte-parolat
pbenassaya@yvelines.fr

14 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Gwendoline **DESFORGES**
gdesforges@yvelines.fr



Arnaud **PERICARD**
arnaudpericard@yvelines.fr

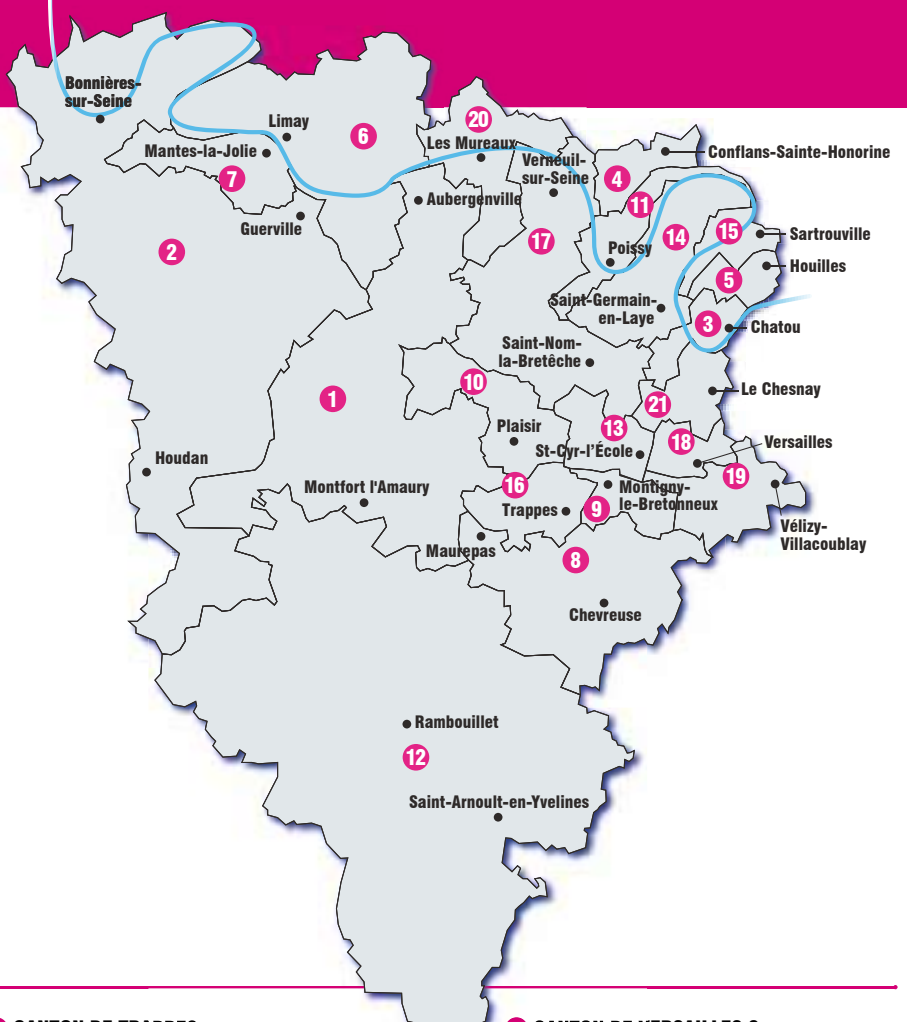
15 CANTON DE SARTROUVILLE



Ingrid **COUTANT**
icoutant@yvelines.fr



Pierre **FOND**
1^{er} Vice-Président délégué
à l'Intercommunalité, à l'Europe
et à la Métropole de Paris
pfond@yvelines.fr



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- ▶ VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022
- ▶ VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

- ▶ 01 39 07 78 78
- ▶ www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :
www.78-92.fr

ALLÔ PMI* 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS*
01 30 836 836

ALLÔ CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE*
01 30 836 121

Informations personnes âgées /
personnes handicapées :

- ▶ autonomie78@yvelines.fr
- et ALLÔ AUTONOMIE
0 801 801 100 *

ALERTE MALTRAITANCE
01 39 55 58 21

- ▶ Vous subissez, vous voyez,
vous doutez de possibles cas de
maltraitance sur des seniors ou
personnes en situation de handicap ?
Appelez du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines :

- ▶ 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines :

- ▶ 01 61 37 36 30

Musée départemental Maurice-Denis
▶ 01 39 73 87 87

Service Archéologique
Interdépartemental
Yvelines - Hauts-de-Seine :
▶ 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU 15

POLICE-SECOURS 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION
0 800 005 696

* Prix d'un appel local

16 CANTON DE TRAPPES



Anne **CAPIAUX**
acapiaux@yvelines.fr



Nicolas **DAINVILLE**
5^e Vice-Président délégué
à l'Enseignement supérieur,
la Recherche, l'Industrie
et les Technologies
ndainville@yvelines.fr

17 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Fabienne **DEVEZE**
fdeveze@yvelines.fr



Jean-François **RAYNAL**
jfraynal@yvelines.fr

18 CANTON DE VERSAILLES 1



Claire **CHAGNAUD-FORAIN**
cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier **DE LA FAIRE**
odelafaire@yvelines.fr

19 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène **AUBERT**
2^e Vice-Présidente déléguée
à l'Autonomie et à la
Coopération décentralisée
mhaubert@yvelines.fr



Olivier **LEBRUN**
olebrun@yvelines.fr

20 CANTON DES MUREAUX



Cécile **ZAMMIT-POPESCU**
czammit-popescu@yvelines.fr



Marc **HERZ**
mherz@yvelines.fr

21 CANTON DE CHESNAY-ROQUENCOURT



Sylvie **D'ESTÈVE**
sdesteve@yvelines.fr



Richard **DELEPIERRE**
3^e Vice-Président délégué
aux Mobilités et aux Transports
rdelepierre@Yvelines.fr

EU BROADBAND AWARD 2022



Le Département des Yvelines récompensé*

par la Commission Européenne
pour le **développement** du
Très Haut Débit sur son territoire.

Un projet innovant et économique visant
à permettre aux foyers et entreprises situés
en milieux ruraux et milieux peu peuplés
d'accéder à tous les services numériques.

Le Département via ses opérateurs
cherche sans cesse à proposer des
solutions concrètes pour améliorer
le quotidien des Yvelinois.

**catégorie Modèles innovants de financement,
d'affaires et d'investissement.*



Seine et Yvelines
Numérique

L'innovation au service de tous



Yvelines
Le Département